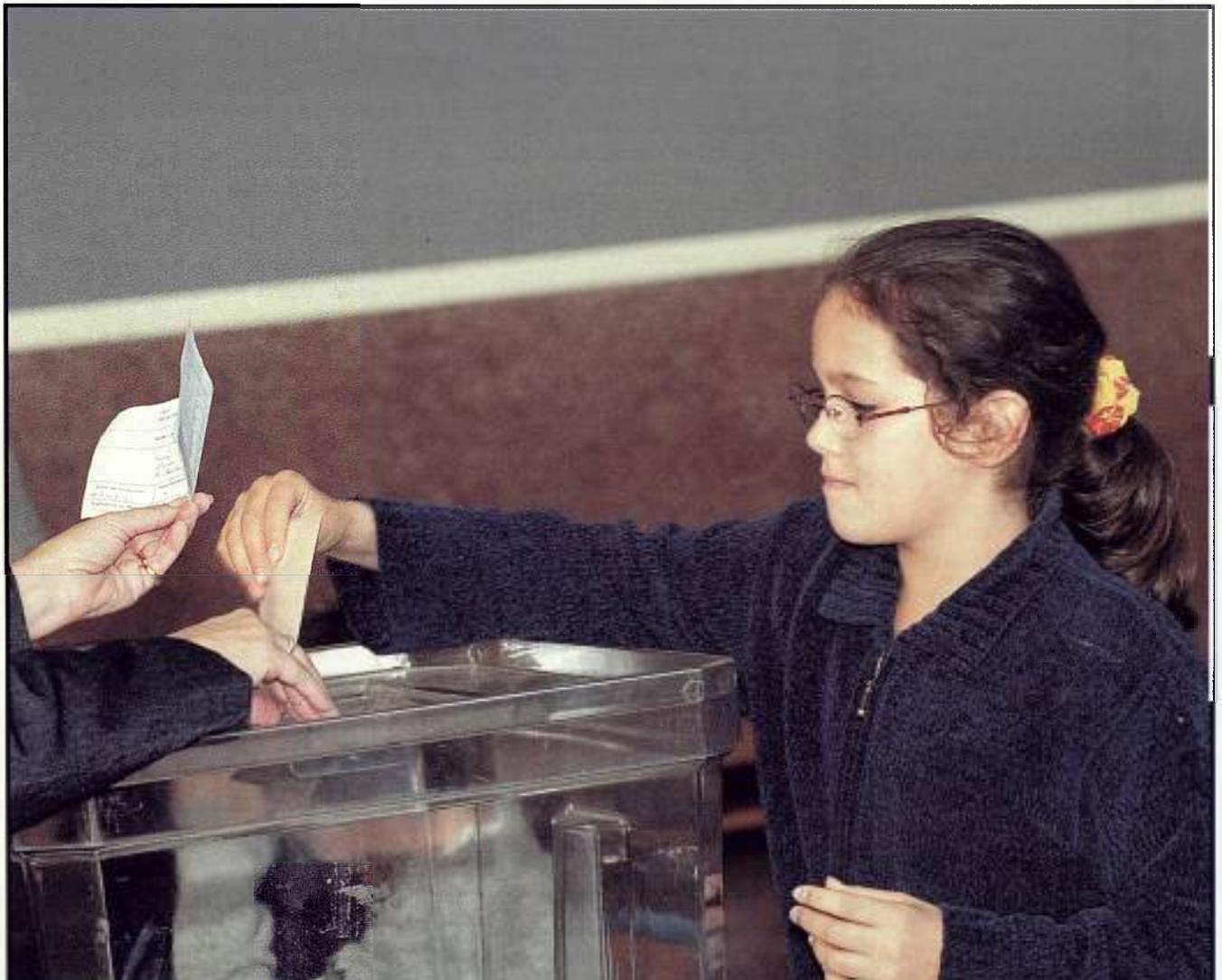


# SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Décembre 2001 - N° 311



**Actualités** p. 11

Le Noël des enfants

Exposition au CAUE 92 : p. 12

"les maisons modèles  
1860-1940"

**Vie économique** p. 14

La carte Kikoo

**Environnement** p. 23

Collecte en fête

**Élections du conseil d'enfants**

**voir p.10**

# CINEMA TRIANON

Semaine du 12 au 18 décembre

## Le sortilège

### du scorpion de jade

de Woody Allen - 1h42 - VO

mercredi 12 à 19h,  
vendredi 14 à 14h30, samedi 15 à 19h,  
dimanche 16 à 20h, lundi 17 à 21h,  
mardi 18 à 19h

## Tosca

de Benoît Jacquot - 1h59 - VO

Festival de Venise 2001  
mercredi 12 à 21h, vendredi 14 à 19h,  
samedi 15 à 21h, dimanche 16 à 17h,  
mardi 18 à 21h

## L'aventure c'est l'aventure

de Claude Lelouch - 2h

Séance unique le vendredi 14 décembre  
à 21h15

Hommage à Jacques Brel

Semaine du 19 au 25 décembre

## Harry Potter

de Chris Columbus - 2h33 - VF

mercredi 19 à 14h30, 18h et 21h,  
vendredi 21 à 18h et 21h,  
samedi 22 à 14h30, 18h et 21h,  
dimanche 23 à 17h et 20h,  
mardi 25 à 18h et 21h

Semaine du 26 décembre  
au 1<sup>er</sup> janvier 2002

## Tanguy

de Etienne Chatiliez - 1h48

mercredi 26 à 21h15,  
vendredi 28 à 19h, samedi 29 à 16h30  
et à 21h15, dimanche 30 à 17h,  
mardi 1<sup>er</sup> à 21h15

## Le vélo de Ghislain Lambert

de Philippe Harel - 1h59

mercredi 26 à 19h, vendredi 28 à 21h,  
samedi 29 à 19h, dimanche 30 à 20h,  
mardi 1<sup>er</sup> à 19h

Semaine du 2 au 8 janvier 2002

## The Navigators

de Ken Loach - 1h36

En sortie nationale  
mercredi 2 à 21h, vendredi 4 à 19h,  
samedi 5 à 21h, dimanche 6 à 17h,  
lundi 7 à 21h, mardi 8 à 19h

## Ma femme est une actrice

de Yvan Attal - 1h33

mercredi 2 à 19h, vendredi 4 à 21h,  
samedi 5 à 16h30 et à 19h,  
dimanche 6 à 20h, mardi 8 à 21h

Le Cinéma Trianon vous souhaite  
à tous un joyeux Noël et vous adresse  
ses meilleurs vœux pour l'année 2002

## Programme détaillé

Sur répondeur : 01 46 61 20 52  
Aux Gêmeaux : 01 46 61 36 67

## Décembre

8. Toute la journée à Sceaux, animations diverses pour le Téléthon.

8.15h, au 14 ter, rue des Imbergères, conférence par Constance Barreault : "La céramique chinoise", organisée par AVF-Sceaux.

8. 20h30, à l'animathèque-MJC, concert de Jean Corti, dans le cadre d'un hommage à Jacques Brel, "Le P'tit Récital du Grand Jacques".

8. 20h45, au théâtre Les Gêmeaux, concert de Régis Pasquier et Abdel Rahman El Bacha, duo violon et piano, organisé par les Soirées musicales de Sceaux.

10. 14h15, 95, rue Houdan, "Voltaire, l'insaisissable", conférence de Christian Roy-Camille, organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

10. 14h30, 14 ter, rue des Imbergères, conférence de Françoise Flot sur Misia Godebska, organisée par AVF-Sceaux.

11. 20h, 95, rue Houdan, réunion spéciale d'Agnès Garcia sur "la loi de finances 2002", organisée par Sceaux Culture, Loisirs et Amitié.

13. 20h30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, concert de Noël organisé par l'ENM et le CAEL.

14. 21h30, au théâtre Les Gêmeaux, Orchestre national de jazz, Paolo Damiani.

14. 21h, au cinéma Trianon, projection du film, *L'aventure c'est l'aventure* réalisé par Claude Lelouch, organisée par l'animathèque-MJC.

14. 17h30, dans la cour du petit château au CAUE 92, "Le Noël des enfants", animations organisées par la Ville, suivi d'un concert à 19h par l'orchestre des enfants des OJAL.

17. 14h30, au 95 rue Houdan, réunion d'information préliminaire à un cycle d'initiation à l'astrologie. Organisée

par Sceaux, Culture, Loisirs et Amitié.

22. 20h, au gymnase des Clos Saint-Marcel, Sceaux Basket N1 féminine reçoit Waiti Bordeaux.

**jusqu'au 23 décembre.** du jeudi au samedi à 20h45 et dimanche à 17h, aux Gêmeaux, *Comme la vie est belle pourtant...*, une création d'après *Une vie bouleversée* et *Lettres de Westerbork* de Ety Hillesum, adaptation et mise en scène de Bruno Abraham-Kremer.

## Janvier

8. 14h15, salle de l'ancienne mairie, conférence de M. Marcel Vergier, "Lady Stanhope, histoire de la vraie châtelaine", organisée par Sceaux, Culture, Loisirs et Amitié.

12. 19h30, à l'ancienne Halle des Blagis, soirée musicale et dansante, organisée par le Centre scéen des amitiés internationales.

12. 20h, au gymnase des Clos Saint-Marcel, Sceaux Basket N1 féminine reçoit SJS Reims.

13. 8h, 15<sup>e</sup> marche "Souvenir Lolo Berger" organisée par Les Marcheurs Audax Randonneurs.

23. 20h, au gymnase des Clos Saint-Marcel, Sceaux Basket N1 féminine reçoit US Valenciennes Orchie.

## Expositions

À l'animathèque-MJC

• jusqu'au 21 décembre 2001

Exposition sur Jacques Brel :  
Empreintes d'un poète révolté.

• du 7 au 18 janvier 2002

Peintures de Cile.

À la bibliothèque

• du 18 janvier au 13 février

"La foudre, une exposition du tonnerre !" dans le cadre de "La science se livre"

Au CAUE 92

• du 19 décembre 2001

au 29 avril 2002

"Les maisons modèles, 1860-1940"

Au Musée de l'Ile-de-France

• jusqu'au 21 janvier 2002

Travail et banlieue (1880-1980)

Regards d'artistes

Semaine des jeunes

à l'École nationale de musique

• du 17 au 22 décembre 2001

17. 20h, à l'auditorium, soirée Beethoven et Mendelssohn.

18. 20h, à l'auditorium, œuvres de jeunesse et œuvres pour la jeunesse.

19. 20h, à l'auditorium, langages et modes de jeux du XX<sup>e</sup> siècle.

20. 19h, à l'agoreine, soirée des ensembles: ensembles à vent cycles 1 et 2, orchestre à cordes cycle 2.

21. 19h, à l'ancienne mairie de Sceaux : audition de Noël.

## Foire aux santons et crèches de Provence

du 7 au 16 décembre 2001

Dimanche 16 décembre 2001 à 17h,  
concert "Noël catalan"  
à l'église Saint-Jean-Baptiste.

## PROCHAIN CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX Dimanche 10 février 2002

## Marché de Noël aux Blagis

le 15 décembre de 9h30 à 18h

Le 15 décembre 2001 sur la place du centre commercial des Blagis se tiendra le marché de Noël animé par l'association Sceaux Les Blagis.

Vous y êtes tous chaleureusement conviés de 9h30 à 18h.

En plus du stand d'objets de décoration de Noël et cadeaux divers, vous pourrez manger des crêpes et boire du vin chaud. Vous pourrez aussi trouver sur la place huitres de Marennes et d'Oléron.

## Ciné-enfant

Décembre

à partir de 3 ans

### Bécassine et le trésor viking

de Philippe Vidal - 1h23

mercredi 26 décembre à 14h30,  
vendredi 28 à 14h30, samedi 29 à 14h30  
mercredi 2 janvier à 14h30,  
vendredi 4 à 14h30, samedi 5 à 14h30

à partir de 5 ans

### Sinbad

de Karel Zeman - 1h10

mercredi 12 décembre à 14h30 (séance unique)

à partir de 7 ans

### Harry Potter

de Chris Columbus - 2h33 - VF

mercredi 19 à 14h30, 18h et 21h,  
vendredi 21 à 18h et 21h, samedi 22 à 14h30,  
18h et 21h, dimanche 23 à 17h et 20h,  
mardi 25 à 18h et 21h

## OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

### Pavillon du jardin de la Ménagerie

70 rue Houdan à Sceaux  
Tél. 01 46 61 19 03

du mardi au samedi  
de 14 h à 18 h  
et les mercredi et samedi matin  
de 10 h à 13 h



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil personnalisé



Les Assises du Centre, que nous avons organisées les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre dernier, ont permis à près de cinq cent Scéens, élus, acteurs économiques, responsables associatifs ou simples habitants, de réfléchir ensemble à l'évolution de notre centre ville. Au nom de tous, je les en remercie chaleureusement.

Cette démarche, première à Sceaux, de participation ouverte à tous a fait ressortir plusieurs points forts, parmi lesquels :

- l'attachement des Scéens à l'"ambiance" actuelle du centre ville ;
- le constat de difficultés réelles en matière de circulation et de stationnement ;
- la nécessité du maintien, voire du développement, des surfaces commerciales et leur diversification ;
- la complémentarité entre le pôle commerçant du centre et ceux des Blagis, de Robinson et de la Nationale 20 ;
- le souhait d'un centre ouvert à tous, qui préserve sa mixité actuelle et soit davantage encore accessible à l'ensemble des Scéens, où qu'ils habitent, et aux habitants des villes voisines ;
- l'adaptation du centre au développement de la diffusion culturelle et artistique.

La commission consultative du Centre se réunira au tout début 2002 afin de tirer les enseignements de ces Assises dont les actes seront largement diffusés et qui constituent, non le point d'arrivée, mais le point de départ d'une démarche collective.

D'ores et déjà, ces Assises ont été une formidable occasion de mobilisation de nombreux acteurs, en particulier des commerçants et artisans. Ce n'est pas un hasard si, en même temps, l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (UCAS) décidait de lancer à Sceaux, avec la Chambre de commerce et d'industrie, la carte de fidélité Kikoo, initiative soutenue par la Ville. Ce n'est pas un hasard si, grâce aux moyens conjoints de la Ville et de l'UCAS, les illuminations de Noël ont pu revêtir, cette année, un caractère particulièrement festif, et ceci dans tous les quartiers. Cette mobilisation doit être encouragée, par vous tous : à l'occasion de ces fêtes de fin d'année, achetez encore plus à Sceaux !

À la suite de l'initiative unanime du conseil municipal de Sceaux, la conscience intercommunale progresse dans le sud des Hauts-de-Seine. Le conseil municipal d'Antony vient également de délibérer sur la création d'une communauté d'agglomération. Celui de Châtenay-Malabry s'apprêterait à en faire autant courant décembre. Le préfet des Hauts-de-Seine, quant à lui, a pris acte de ce mouvement et posé quelques principes, dont le maintien des coopérations intercommunales existantes, comme par exemple le contrat de ville des Blagis.

Nous devons nous féliciter de ce mouvement, même si, là aussi, il est le point de départ d'une construction que nous savons longue et délicate. Mais, précisément, n'était-ce pas une raison pour commencer le plus tôt possible ?

*Le conseil municipal et moi-même vos souhaitons  
de très bonnes fêtes de fin d'année !*

*Philippe Laurent*

**Philippe LAURENT**

Maire de Sceaux  
Conseiller général des Hauts-de-Seine

# État civil

## NAISSANCES

enregistrées en octobre 2001

Mathilde SARRAZIN  
Morgan PROT  
Charles PRAT  
Édouard LE CORNEC  
Sacha LELLOUCHE  
Emma LALLEMAND  
Jeanne ALEXANDRE  
Sihem TCHABI  
Lucien MAILLARD  
Isaac LAGUIDE  
Erwan DAVID.

## MARIAGES

en octobre 2001

Patrick MOREAU  
et Katayoun MOAZAMI GOUDARZI  
Philippe ANTUNES  
et Séverine BESNIER  
Bertrand TECHER  
et Lalaina RANAIVOARISON

Benoît MAAG  
et Bo-Young JEON  
Duc NGUYEN  
et Lei ZHOU.

## DÉCÈS

enregistrés en octobre 2001

Louis RIPAUD  
Gisèle PATRIX veuve BÉNITA  
Marie PLASSE veuve CHEYMOL  
Marie VÉDRENNE  
veuve BÉCHEREAU  
Manuel MOLINA  
Simone ARBOGAST  
veuve GOUREAU  
François FICOT  
Fernand LOY  
André BRUSSON  
Paulette HENNEQUI  
Henriette ROURE  
Yvonne SAUNIER  
veuve BÉGEL  
Nicolle JULLIEN  
veuve GINOUX  
Michel CLAIRET.

## Décès de Germaine Péguy

Lundi 6 novembre dernier ont eu lieu, à l'église Saint-Jean-Baptiste, les obsèques de Germaine Péguy, fille du célèbre écrivain-poète Charles Péguy, auteur du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui nous a légué une production littéraire abondante et qui compte parmi les anciens élèves du lycée Lakanal de Sceaux.



Ayant habité Sceaux de 1918 (ou 1919) à 1964 au 12 boulevard du Président Franklin Roosevelt, Germaine Péguy a formulé le désir d'être inhumée dans la tombe familiale. Née le 7 septembre 1901 à Orsay, elle a été durant de longues années professeur agrégée de lettres au lycée Marie Curie. Femme consciencieuse, silencieuse, dévouée à son métier et aux autres (elle donnait des cours aux étudiantes pauvres ou étrangères, récoltait des signatures pour Amnesty International...), Germaine Péguy, auréolée par le nom de son père, consacrait beaucoup de son temps à sa famille. Modeste, elle ne se glorifiait pas du succès de son père dont elle parlait assez peu.

Quittant la région parisienne où elle avait toujours vécu, elle s'est résignée dans les dernières années de sa vie à prendre sa retraite à Orléans, dans la Maison de Retraite des Filles de Marie Immaculée, Congrégation à laquelle elle appartenait depuis l'âge de 25-26 ans. En cette année 2001, Germaine Péguy a fêté le 9 septembre dernier son centenaire, entourée de sa famille, de ses nombreux amis, des membres de l'association les "Amitiés Charles Péguy" et de ses Sœurs. Lucide et malicieuse, elle recevait tout le monde sans témoigner de fatigue.

Plusieurs membres de sa famille (sa mère, son frère Marcel et sa belle-sœur) sont enterrés au cimetière de Sceaux, mis à part Charles Péguy qui repose auprès de sa compagnie, décimée en septembre 1914 à Ville-roy, à la veille de la bataille de la Marne.

## Nouveaux Scéens : rencontre d'accueil

Vous vous êtes installés à Sceaux hier, la semaine dernière, il y a un mois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001... faites vous connaître à la mairie\*. En effet, le maire et le conseil municipal, le directeur général des services et ses principaux collaborateurs, les responsables des principaux organismes ou associations intervenant dans les

domaines social, culturel ou sportif, seraient heureux de faire votre connaissance, au cours d'une rencontre d'accueil qui aura lieu en janvier 2002.

\*Service Communication /  
Relations publiques  
Hôtel de Ville, 122 rue Houdan  
Tél. 01 41 13 33 40

## Avez-vous pensé à vos papiers d'identité ?

Pensez à faire établir ou renouveler vos papiers.

Il est recommandé de se présenter à la mairie le plus tôt possible pour connaître la liste des documents nécessaires.

**Carte d'identité** : actuellement, les délais pour obtenir une nouvelle carte d'identité sont d'environ 3 semaines à 1 mois.

**Passeport** : nouvelle procédure depuis le 15 octobre 2001 : le délai d'obtention d'un passeport est de 3 semaines environ.

**Pour plus de renseignements, téléphonez au 01 41 13 33 00.**

## Service national Recensement obligatoire

Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service National, les Français (filles et garçons) nés en **décembre 1985** devront se faire recenser en **décembre 2001** en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

### TRES IMPORTANT

D'après l'Art. 113-4 du code du service national, avant l'âge de 25 ans, **pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique, le jeune doit détenir obligatoirement **l'attestation de recensement.**

Il peut procéder à la régularisation de sa situation en se faisant recenser.

# Pendant les fêtes de fin d'année

## Services municipaux

Le service des Affaires générales sera ouvert le lundi 31 décembre 2001 (jusqu'à 17h45), date limite d'inscription sur les listes électorales.

La bibliothèque restera ouverte les samedis 22 et 29 décembre 2001.

La piscine municipale des Blagis sera fermée du 24 décembre 2001 au 1<sup>er</sup> janvier 2002 inclus.

# Les Restaurants du Cœur dans notre secteur

Depuis 1985, les Restaurants du Cœur distribuent des repas pendant les mois d'hiver aux personnes démunies.

Il y a quatre ans, un centre s'est ouvert à Fontenay-aux-Roses, 23 avenue Lombart, tout proche de Sceaux.

## L'accueil et la distribution

Du 9 décembre 2001 au 26 mars 2002, les personnes qui se seront préalablement inscrites seront reçues par des bénévoles les lundi, mercredi et vendredi matin de 9h30 à 11h30 et des denrées permettant de préparer un repas complet et équilibré (viande ou poisson, légumes, fromage, dessert) leur seront remises dans un cadre convivial permettant écoute, dialogue et conseil.

## L'inscription

Elle se fait sur place, 23 avenue Lombart à Fontenay-aux-Roses, les lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 11h30, tél. 01 41 87 92 32.

Se munir des pièces suivantes :

- carte d'identité ou titre de séjour ;
- livret de famille ;
- carte de sécurité sociale ;

- certificat de scolarité des enfants ;
- justificatif de ressources :
  - avis de non imposition sur les revenus 2000 ;
  - bulletins de salaire ou talon ASSEDIC ;
  - bordereau de la CAF et toutes indemnités (sécurité sociale, ...)
- quittance de loyer et aide au logement.

La ville de Sceaux s'associe avec les Restaurants du Cœur, les pouvoirs publics qui apportent des subventions, les nombreux donateurs, la ville de Fontenay-aux-Roses et tous les bénévoles qui apportent leur concours à cette action en faveur de ceux pour qui les difficultés se sont accumulées et qui trouvent un soutien pour franchir un peu mieux ces mois d'hiver.

On connaît par ailleurs le GAFIB (Groupement alimentaire familial intercommunal des Blagis) géré par le Secours catholique et soutenu par la ville de Sceaux dans le cadre du contrat de ville, qui accueille d'octobre à juin.

# Unicef

Jusqu'au 15 janvier, le Comité Unicef 92 a cinq points de vente dans le département pour ses cartes de vœux : La Défense, Neuilly, Levallois, Issy-les-Moulineaux, Antony. Vous pouvez aussi commander vos cartes en demandant le catalogue au siège Unicef de Levallois.

Chacun peut aussi manifester sa générosité en se proposant comme bénévole pour cette fin d'année. Les

personnes disposant d'une à trois demi-journée(s) par semaine pourront se rendre utiles en aidant aux travaux administratifs et à la vente de cartes à la boutique ou sur les stands. Elles seront accueillies par une équipe chaleureuse et motivée par la cause des enfants. N'hésitez pas à contacter l'Unicef !

"Unicef 92" - 30 bis rue Rivay - 92300 Levallois - Tél. 01 42 70 78 23

# Sommaire

<b>Loisirs</b> .....	<b>2</b>
<b>Éditorial</b> .....	<b>3</b>
<b>Les Scéens</b> .....	<b>4 et 6</b>
<b>Très vite</b> .....	<b>5</b>
<b>Reportages</b> .....	<b>7 à 10</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nuisances aériennes</li> <li>• Bernard Bled, directeur général des services départementaux, à Sceaux</li> <li>• 27 novembre 2001, des jeux de rôles étonnamment euros</li> <li>• 11 novembre, les cérémonies du souvenir</li> <li>• 31<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle</li> <li>• Conseil d'enfants de Sceaux</li> </ul>	
<b>Actualités</b> .....	<b>11 à 13</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Noël catalan en clôture de la Foire aux santons</li> <li>• Le Noël des enfants</li> <li>• Pour une meilleure gestion du stationnement</li> <li>• A l'occasion du passage à l'euro, la police municipale à votre service</li> <li>• Bienvenue au nouveau Judo club de Sceaux</li> <li>• Les maisons modèles, 1860-1940 : exposition au CAUE 92</li> <li>• 27<sup>e</sup> cross de la ville de Sceaux</li> <li>• Les 35 heures à la mairie de Sceaux</li> </ul>	
<b>Vie économique</b> .....	<b>14</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coucou... Kikoo!</li> <li>• Bienvenue ...</li> </ul>	
<b>Conseil municipal</b> .....	<b>15</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance publique du 22 novembre 2001</li> </ul>	
<b>Dossier</b> .....	<b>16 et 17</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'extension de la mairie : une opération indispensable, qui se veut exemplaire</li> </ul>	
<b>Info euro</b> .....	<b>18</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyons si vous êtes euro!</li> </ul>	
<b>Action éducative</b> .....	<b>19</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché de Noël de l'école maternelle des Clos Saint-Marcel</li> <li>• Séjours de vacances hiver 2001 - Rappel</li> <li>• Menus au restaurant scolaire</li> </ul>	
<b>Action culturelle</b> .....	<b>20 et 21</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• École nationale de musique</li> <li>• Bibliothèque municipale</li> <li>• Les Gêmeaux</li> </ul>	
<b>Action sociale</b> .....	<b>22</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Du nouveau aux squares Alsace et Bretagne</li> <li>• Noces d'or</li> <li>• L'euro et les non-voyants : les formations ont débuté</li> <li>• Mission locale</li> </ul>	
<b>Environnement</b> .....	<b>23</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte en fête</li> </ul>	
<b>Action sportive</b> .....	<b>24</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tennis club de Sceaux</li> <li>• Compagnie d'arc de Sceaux/Fontenay-aux-Roses</li> <li>• Le Football club de Sceaux à la conquête du net</li> </ul>	
<b>Associations</b> .....	<b>25 à 31</b>
<b>Tribunes</b> .....	<b>32</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tribunes des groupes minoritaires</li> </ul>	
<b>Bon à savoir</b> .....	<b>33</b>
<b>Petites annonces</b> .....	<b>34</b>
<b>Services de garde</b> .....	<b>35</b>

**SCEAUX MAGAZINE N° 311 - Décembre 2001**

Mensuel Municipal - 42<sup>e</sup> année

Directeur de la publication : Philippe Laurent

Édition : Ville de Sceaux - Service Communication

Responsable d'édition : Claire Veyne

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax : 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis Grésil - 91 230 Montgeron

Régie publicitaire : JP2A - 40, avenue Hoche - 75008 Paris - Tél. 01 42 89 89 42

# Élections présidentielle et législatives

## Pour voter en 2002, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2001.

**Vous venez d'emménager à Sceaux, vous venez d'avoir ou vous allez avoir 18 ans d'ici mars 2002...**

Pour pouvoir voter aux élections présidentielle et législatives d'avril et juin 2002, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de Sceaux avant le 31 décembre 2001.

Attention, l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. C'est une démarche simple et rapide, mais elle ne peut pas être effectuée par courrier. Vous devez vous présenter au service des Affaires générales de l'Hôtel de Ville avec les pièces suivantes :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif récent de votre domicile à votre nom (quittance de loyer, EDF, téléphone...);
- si vous êtes hébergé, une attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge et un justificatif du domicile à son nom.

N.B. : Si vous étiez inscrit auparavant sur les listes d'une autre commune, les services de l'INSEE procéderont automatiquement à votre radiation.

**Vous avez déménagé ou vous allez déménager dans Sceaux**

- Vous avez déménagé avant 2001

De très nombreux Scéens ayant déménagé à l'intérieur de Sceaux avant

2001 n'ont pas pu voter à l'occasion des élections municipales car ils avaient été radiés des listes électorales. Si vous êtes dans ce cas (déménagement dans Sceaux avant 2001), la législation impose que vous procédiez à une nouvelle inscription selon les modalités indiquées ci-dessus. Vous devez le faire avant le 31 décembre 2001.

• Vous avez déménagé ou vous allez déménager en 2001  
Pour éviter d'être radié par les commissions de révision des listes électorales, vous devez signaler votre changement d'adresse au service des Affaires générales à l'Hôtel de Ville.

Vous pouvez effectuer cette démarche par courrier en joignant les photocopies de votre pièce d'identité et du justificatif de votre nouveau domicile.

Dans tous les cas, un récépissé d'inscription vous sera remis.

Ce document est à conserver jusqu'en mars 2002, date à laquelle vous recevrez une nouvelle carte d'électeur. Si vous ne pouvez pas vous déplacer personnellement, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix. Elle devra se présenter munie de vos justificatifs et d'une attestation indiquant que vous l'autorisez à effectuer cette démarche à votre place.

## Votre sapin de Noël\* offert et livré chez vous

Du 1<sup>er</sup> au 22 décembre 2001, pour tout achat d'un pack eXtense Wanadoo ou d'un abonnement mobile Orange\*\*

Des coffrets à partir de 1 €



le futur, vous l'aimez comment ?

L'Internet haut débit avec Wanadoo !

Bénéficiez de 150F de bon Alapage.com et de 200F de remise sur votre pack\*\*\*



Wanadoo

Les bonnes adresses de Noël :

Bourg La Reine - 3, rue René Ræckel    Antony - 13, rue Auguste Mounié

En collaboration avec la société Télé Sapin **SAPIN**

\* Offres cumulables avec les promotions en cours, dans la limite des stocks disponibles.  
\* Nordmann 1.25 m sur bûche d'une valeur de 51,50 Euros (137,80 F). Livraison du sapin à domicile (du 1<sup>er</sup> au 23 décembre 2001) sur Paris et IDF en 24/48h (7j/7, de 8h à 22h).  
\*\* Sous réserve de la souscription à l'un des forfaits Orange, 12 mois minimum (hors compte mobile à 49F). \*\*\* Voir conditions complètes en agence.

# Nuisances aériennes



Le 10 novembre dernier, Philippe Laurent, maire de Sceaux, a participé à la manifestation organisée à Paris par de nombreuses associations de protection de l'environnement de la région à propos des nuisances aériennes. De très nombreux élus des Hauts-de-Seine avaient répondu à l'appel, parmi lesquels Mme Virginie Michel-Paulsen, maire de Vaucresson (voir photo de droite), chargée par l'association départementale des maires de suivre ce dossier important pour la qualité de vie des habitants des Hauts-de-Seine.

Devant l'aggravation des nuisances sonores liées au trafic aérien, l'Association des maires des Hauts-de-Seine et son président, Jacques Gautier, ont saisi officiellement le ministre des Transports et de l'Équipement. Dix-huit parlementaires, vingt-cinq maires, une quinzaine de conseillers généraux et régionaux ont signé le document adressé à Jean-Claude Gayssot le 16 octobre. Les élus assurent le ministre de leur souhait "de trouver des solutions respon-



sables, prenant tout à la fois en compte l'évolution du trafic aérien, l'amélioration de la sécurité et de la régulation des vols, la réduction des nuisances sonores et de la gêne pour les habitants des Hauts-de-Seine."

## Bernard Bled, directeur général des services départementaux, à Sceaux



Photo : D. Fradin

Le 29 novembre, Philippe Laurent, maire de Sceaux et conseiller général, accompagné de plusieurs adjoints et de la direction générale des services a reçu à Sceaux M. Bernard Bled, directeur général des services départementaux, ainsi que Mme Catherine Hesse-Germain et Clotaire d'Engremont, directeurs généraux adjoints.

Une occasion de faire un point approfondi des dossiers communs à la ville et au conseil général, notamment dans le domaine de la voirie, de la petite enfance, de l'action sociale et de la gestion du Domaine de Sceaux.

## 27 novembre 2001 Des jeux de rôles étonnamment €uros



Le maire félicite le gagnant du questionnaire, M. Raymond Druesne, qui a été animateur d'une formation sur l'euro.



Photos : D. Fradin

Parée d'euros et d'Europe, la salle du premier étage de l'ancienne mairie, bien connue de tous, était méconnaissable. L'ambiance festive était garantie. Des mâts avec différents drapeaux à hisser en fonction des bonnes réponses données côtoyaient chaque participant. Plus qu'une conférence, un véritable show!

Nous avons promis une soirée informative et ludique : ce fut le cas grâce à deux animateurs dynamiques et passionnés d'euros.

Des anecdotes historiques agrémentaient messages utiles et connaissances indispensables pour bien vivre l'euro dès aujourd'hui! La réunion s'est terminée par une remise de prix bien méritée, chacun étant arrivé avec son questionnaire dûment rempli. Félicitations à Raymond Druesne, seul à avoir eu 20 sur 20! (rappel du jeu avec les réponses en page 18).

D'autres questions sur l'euro? Votre banque, la Poste, la CCIP et les sites Internet existants (mot clé : euro).

# 11 novembre, les cérémonies du souvenir



**C**onformément aux usages locaux, cette journée du 11 novembre a débuté avec la messe du souvenir célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste à la demande de l'association des Anciens combattants, de la 363<sup>e</sup> section des Médaillés militaires et du comité de Sceaux de la Croix-Rouge française. Le cortège habituel s'est ensuite formé place Frédéric Mistral pour se diriger vers l'Hôtel de Ville et le Monument aux morts pour la cérémonie traditionnelle.

Philippe Laurent, maire, conseiller général, a prononcé l'allocution suivante:

*Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les présidents,  
Mesdames et Messieurs les anciens combattants,  
Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec beaucoup d'émotion que, pour la première fois en tant*

*que maire, je préside cette cérémonie du souvenir et de la mémoire, cette commémoration de l'armistice du 11 novembre.*

*Nous rendons hommage ce matin à celles et ceux qui, partant de Sceaux pour défendre les valeurs républicaines et notre patrie, n'y sont jamais revenus. À travers eux, c'est à toutes les femmes et à tous les hommes engagés aujourd'hui dans des conflits ou victimes de la folie sanglante des autres que nos pensées doivent se tourner.*

*Voici deux mois, jour pour jour, le peuple américain a été très durement touché. Je vous invite très simplement, ce matin, à nous souvenir que près de 120 000 Américains sont venus mourir sur notre sol, pour défendre notre liberté, pendant la guerre de 1914-1918, et qu'ils ont été près de 200 000 en 1939-1945.*

*Cette actualité nous rappelle dramatiquement que la guerre change sans cesse de visage et qu'elle peut prendre des formes particulièrement ignobles. Mais elle est toujours présente, toujours*

*expression ultime du fanatisme, toujours plus meurtrière, aux ressorts de plus en plus complexes à comprendre.*

*Le devoir de mémoire que nous accomplissons tous ensemble ce matin doit aussi nous inviter, chacun selon ses possibilités et responsabilités, à tout faire pour lutter contre le développement des conflits à travers le monde.*

*Au nom de l'ensemble du conseil municipal, dont je remercie les membres de leur présence, je souhaite rendre hommage à l'action et au rôle joué, dans l'exercice de ce devoir de mémoire, par l'ensemble des associations patriotiques de notre ville.*

*Je me réjouis de voir autant d'enfants, et remercie leurs parents et leurs enseignants d'avoir su leur expliquer l'enjeu de leur présence ce matin.*



*Les enfants très attentifs aux explications données devant la tombe de Michel Voisin.*



*Lecture du Livre d'or par des élèves des écoles de Sceaux et des collèges et lycées Lakanal et Marie Curie.*

M. le Maire a ensuite donné lecture du message de M. Jacques Floch, secrétaire d'État aux Anciens combattants.

Après la diffusion de l'*Hymne européen*, l'hommage traditionnel aux morts pour la France a été rendu : dépôt des gerbes, lecture du *Livre d'or* par des élèves des écoles de Sceaux et des collèges et lycées Lakanal et Marie Curie, *Sonnerie aux morts* et minute de silence.

La cérémonie s'est achevée par le chant à l'unisson de *la Marseillaise*.

M. le Maire a alors tenu à remercier l'ensemble des participants à cette cérémonie pour leur présence et tout particulièrement les jeunes lecteurs du *Livre d'or*.

L'hommage rendu devant le Monument aux morts devait trouver peu après un écho au carré militaire du cimetière, où a eu lieu l'envoi des couleurs. Précédée par les drapeaux, l'assistance encore très nombreuse a ensuite effectué l'habituel pèlerinage du souvenir en se recueillant quelques instants devant les tombes de Paul Couderc, Georges Brizou, Michel Voisin, Pierre Bizos, Jean Mascré, Madeleine Crenon.

La journée s'est ensuite poursuivie sous le signe de la fraternité avec le vin d'honneur offert par la municipalité et le traditionnel banquet organisé par l'association des Anciens combattants.

## 11 NOVEMBRE

À l'école du Centre, comme chaque année, les enfants se sont recueillis en souvenir des anciens élèves de l'école morts pour la France.

À cette occasion, une gerbe a été déposée par des élus du conseil d'enfants devant la plaque commémorative située à l'entrée de l'école.



Photo : D. Fradin

# 31<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle



Conformément à la tradition, l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle a été marqué à Sceaux, le 9 novembre à 19 heures, par le dépôt d'une gerbe en forme de croix de Lorraine au pied du monument de la place du Général de Gaulle.

En ouverture de la cérémonie que présidait Philippe Laurent, maire de Sceaux, conseiller général, Jean-Louis Oheix, président du Comité scéen pour le souvenir du Général de Gaulle, a rattaché son propos à la récente actualité en soulignant l'extraordinaire élan de solidarité que le drame du 11 septembre avait suscité à l'égard du peuple américain. Puis, sans vouloir imaginer ce qu'aurait été l'attitude du Général de Gaulle en pareille circonstance, il a toutefois extrait du tome III du *De Gaulle* de Jean Lacouture ce passage que l'on pourrait intituler "Cuba 1962":

*"Entre-temps, un épisode capital aura tout de même montré qu'au moment du plus grand péril Charles de Gaulle réagit en allié fondamental des États-Unis: quand, après avoir fait constater par ses avions U-2 la présence à Cuba de fusées nucléaires soviétiques menaçant directement la sécurité du continent américain, John Kennedy eut décidé, après une semaine de concertation, du 16 au 21 octobre 1962, le blocus de l'île, il tient à avertir ses principaux alliés avant de faire connaître au monde les périlleuses mesures prises.*

*Le 22 octobre 1962, Dean Acheson,*

*ancien secrétaire d'État de Truman, augure permanent de la diplomatie américaine, entre dans le bureau présidentiel de l'Élysée suivi d'un collaborateur chargé de plusieurs rouleaux de cartes et documents photographiques, et aborde d'emblée la question de Cuba: "J'entends que vous ne venez pas me consulter, fait De Gaulle, mais m'informer? - C'est exact, répond le visiteur, qui lui fait comprendre que les décisions irrévocables sont prises mais s'apprête à montrer à De Gaulle cartes et photos prouvant le bon droit des États-Unis. - Laissez vos documents: je n'en ai que faire. La parole du président des États-Unis me suffit."*

*Et, négligeant de rappeler le principe de consultations automatiques entre alliés pour aboutir à des "décisions conjointes" - ce qu'il n'eût*

*pas manqué de faire à propos de Berlin-, le général convient que, pour défendre la sécurité du continent américain, le président est parfaitement en droit de décider et d'agir de la sorte.*

*Pour lui, si Kennedy a pris de telles mesures, c'est qu'elles étaient d'une urgence vitale. Et il conclut: "Dites à votre président que la France le soutient sans réserve. En agissant ainsi, le président exerce simplement les droits qu'a toute nation de se défendre... Nous sommes à vos côtés." Le président de la V<sup>e</sup> République ne se contenta pas de ces assurances. Il prit l'initiative d'une démarche des Six européens en faveur des thèses américaines".*

Répondant à l'appel du Comité, près d'une centaine de personnes ont participé à cette cérémonie.



Photos : D. Fradin

# Conseil d'enfants de Sceaux

## Élections

Les enfants de CM1 et CM2 ont désigné leurs représentants pour siéger au conseil d'enfants. Les enfants candidats ont mené leur campagne avec sérieux et imagination et se sont soumis aux suffrages de leurs camarades de classes. C'est ainsi que près de 600 enfants ont participé à ces élections organisées de la manière la plus proche possible d'une élection grandeur nature, avec

le concours des enseignants qui ont expliqué le déroulement et le sens des élections, et celui du service de l'Action éducative pour la logistique et l'accompagnement des enfants dans cette démarche d'éducation civique.

Au cours du mois de novembre, les jeunes élus ont assisté aux commissions de préparation à la réunion plénière.



Photo : D. Fradin

## Une leçon de citoyenneté

Le 29 novembre, le conseil d'enfants a été installé sous la présidence de Philippe Laurent, maire de Sceaux. Une quarantaine d'enfants représentant les cinq groupes scolaires de la ville ont été accueillis dans la salle du conseil municipal et ont reçu des mains du maire leurs insignes d'élus.

Le conseil d'enfants œuvre depuis plusieurs années à Sceaux, animé par Chantal Brault, premier adjoint au maire, qui les accompagne dans la réalisation de leurs projets.

Au cours d'un mandat, les jeunes élus travaillent essentiellement dans trois domaines d'action. D'une part, ils s'entendent sur la réalisation d'un ou plusieurs projets concrets qui trouvent leur application sur la ville. D'autre part, ils élaborent une campagne de sensibilisation sur un thème de fond qui leur tient à cœur. Enfin ils apprennent le fonctionnement des services municipaux et découvrent les institutions.

Ces enfants sont d'excellents ambassadeurs pour témoigner à l'ensemble des Scéens des notions d'intérêt général, d'engagement citoyen et de participation à la vie locale. Ils n'hésitent pas à prendre des responsabilités, à les assumer fièrement et à faire entendre leur voix et le sens de leurs mots, leur maturité donnent le plus souvent à réfléchir.



Photo : H. Tesson

### LES ÉLUS AUX CONSEILS D'ENFANTS

#### Ecole du Centre

Raphaël KOENIG  
Margaux DELOR  
Sara HAMMOUTENE  
Edouard JOFFRE  
Andrei PISSARENKO  
Marie-Camille LALOYE  
Brice DELAFONTAINE  
Louise MARGERIT  
Jordan KAKOU  
Jack DENISE  
Aliéonor VIGOUROUX  
Pierre PUYGRENIER  
Pauline DADRE

Victor LAGARDE  
Mathilde CHAUSSE  
Thomas CAMARA  
Clélia PELOSI

#### Ecole des Blagis

Benjamin VU  
Marine SEGAL  
Mikaël PERIANMODELY  
Camille ALMERAS  
Benjamin MORIN-PIERRE  
Chloé PAOLASSO  
Arthur REGNIER  
Claire JOUN

#### Ecole des Clos Saint-Marcel

Antoine CHARRAIS  
Louise ESCLANGON  
Adrien AUTONES  
Yael SPRAUDEL  
Axel SOKPOLI  
Nadia ROBERT  
Jonathan DUBURCQ  
Clémentina DA SILVA

Alexandra CANTIE  
Adrien DEVEDEUX  
Charlotte LEBRUN

#### Ecole Sainte-Jeanne d'Arc

Elisabeth GELOT  
Colin ICLODEAN  
Loïc PETITGUYOT  
Emilie DARCHY  
Grégoire HOFFMEISTER  
Faustine CANDAU

#### Ecole du Petit-Chambord

Guillaume LEVENSON  
Louise RULLAUD  
Geoffrey ROY

## 500 Noël Catalan en clôture de la Foire aux santons

Dimanche 16 décembre, au moment où la 21<sup>e</sup> Foire aux santons et crèches de Provence vivra ses dernières heures, l'Amicale des Catalans de Paris proposera, en l'Église Saint Jean-Baptiste, une "Crèche vivante du Roussillon (Pessebre vivent del Rosselo)". Vingt-cinq choristes et musiciens y interpréteront, avec cette chaleur "à réchauffer les pierres" qu'on leur connaît, une sélection de chants de Noël catalans.

### Autour du concert

Prévu pour débiter à 17h, le concert bénéficiera en prélude (16h45) et à son issue (vers 18h30) de l'accompagnement des ballets catalans Aire de Festa qui interpréteront quelques sardanes sur le parvis de l'église.

### 21<sup>e</sup> foire aux santons et crèches de Provence

jusqu'au 16 décembre 2001

Ancienne mairie de Sceaux

Place Frédéric Mistral (pl. de l'Église)

Horaires :

mercredi, vendredi, samedi, dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h

lundi, mardi, jeudi de 14h à 19h

## Pour une meilleure gestion du stationnement

• Pour faciliter le stationnement des véhicules de très courte durée à proximité des commerces comme le boulanger, le marchand de journaux ou les banques (distributeurs automatiques), quatre emplacements de "stationnement minute" ont été matérialisés rue Houdan, dans le quartier Robinson. Lorsque le signal lumineux est vert, le stationnement est autorisé, lorsqu'il est orange, le temps est dépassé...

• Les trottoirs viennent d'être rendus à la circulation des piétons rue des Mouillebœufs et rue de Seignelay : des bornes y ont été mises en place pour interdire physiquement le stationnement. Cette opération va se poursuivre rue Jean Michaut et rue Hippolyte Boulogne dans les jours qui viennent.

## À l'occasion du passage à l'euro, la police municipale à votre service

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro aura remplacé le franc.

Certains d'entre vous appréhendent peut-être de se rendre seuls à la banque ou la Poste pour déposer des fonds relativement importants en espèces.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez contacter la police municipale (01 41 13 33 21) qui examinera avec vous la possibilité de vous accompagner dans cette démarche.

## Le Noël des enfants vendredi 14 décembre à 17h30 au Petit Château

Juste avant Noël, la ville de Sceaux invite les enfants à une soirée magique vendredi 14 décembre.

Un père Noël qui raconte des histoires, des princesses de neige montées sur échasses, de vrais loups échappés des forêts, un clown qui se mélange les pinceaux, un drôle de sapin de Noël et des friandises qui tombent du ciel : c'est la fête des enfants !

Après ces animations, les enfants sont conviés à un petit concert de Noël donné par l'orchestre d'enfants des OJAL qui rassemble des musiciens de 10 à 13 ans sous la baguette du jeune chef Aurélien Azanzielinski. Au programme, des musiques romantiques et baroques ainsi que des musiques de Noël.

• 19h : petit concert de Noël  
église Saint Jean-Baptiste  
1 rue du Docteur Berger

Renseignements : service culturel  
au 01 41 13 33 57



• 17h30 : cour du petit château  
(CAUE 92)

## Bienvenue au nouveau Judo club de Sceaux

Certes le judo est une tradition ancienne dans notre ville et faisait déjà partie de nos activités sportives depuis de longues années dans le cadre des ateliers de la MJC.

Aujourd'hui, la MJC a fait le choix de fermer son secteur sportif et les adhérents du judo désireux de poursuivre cette pratique à laquelle ils sont attachés, ont sollicité l'aide de la ville pour qu'elle les accompagne dans l'organisation de ce nouveau club. La ville a porté toute son attention à cette offre nouvelle qui se fera dans la continuité puisque les structures sportives continueront de proposer les mêmes plages horaires d'occupation et qui portera une dynamique et un élan nouveaux pour le sport scén.

Les dirigeants de ce club se sont en-

gagés à œuvrer dans le cadre de la politique sportive de la ville et à promouvoir leur activité auprès des Scéens qui ne manqueront pas de rejoindre les judokas talentueux, pour la plupart jeunes pratiquants du "Judo Club de Sceaux" et qui très bientôt nous feront la démonstration de l'enthousiasme dont ils ont déjà fait preuve ainsi que leur détermination à poursuivre cette activité qui devra pouvoir s'ouvrir au plus grand nombre.

D'ores et déjà, le conseil municipal a attribué, le 22 novembre dernier, une première aide de 30 000F au club pour permettre de démarrer dans les meilleures conditions.

**Chantal Brault**

Premier adjoint au maire délégué  
aux sports

# Les maisons modèles, 1860-1940

Exposition au CAUE 92 du 19 décembre 2001 au 29 avril 2002



Photo : Luc BOEGLY, Archipress

Edmond Petit, architecte - Sceaux

D'architectures familières en familles d'architectes, du particulier à la petite série, l'exposition se consacre en trois tableaux à l'histoire des maisons modélisées et diffusées sur catalogue à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Croisant le profil des bâtisseurs à celui des œuvres construites, interrogeant les catalogues de vente pour le bâtiment, et analysant les raisons

historiques, technologiques et économiques de leur émergence, le CAUE 92 propose un panorama raisonné de l'architecture ordinaire du département des Hauts-de-Seine.

L'exposition comporte de nombreux documents originaux d'époque : publicités, catalogues, porte-portfolio, et présente un reportage inédit du photographe Luc Boegly portant sur plus de quarante maisons.

Trois soirées-débats accompagnent cette exposition en janvier, février et mars 2002. Ces soirées invitent à débattre psychanalystes, historiens, photographes, architectes et cinéastes sur le thème de la transmission familiale des métiers de l'art et de la construction, sur la place des modèles dans le patrimoine, et sur l'évolution du métier de bâtisseur.

## Une exposition en trois tableaux

Le premier tableau de l'exposition

resitue l'apparition de la maison vendue sur catalogue dans le contexte économique et technologique du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers l'exemple de deux communes des Hauts-de-Seine, Colombes et Clamart, elle explicite les raisons urbaines du développement du "pavillon de banlieue" et des petits immeubles de rapport.

fois dans leurs dimensions sociales, techniques et esthétiques.

Le troisième tableau enquête sur cinq figures constructrices, à travers leurs réalisations, leur histoire professionnelle et leur généalogie familiale.

- Les frères Netter dont l'entreprise a réalisé plusieurs centaines de maisons dans le département.

- La famille Barbier, dont trois générations d'architectes se firent suite à Courbevoie.

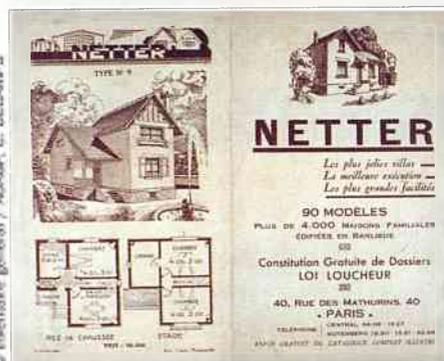
- Les frères Leseine, architectes associés, fils et héritiers d'un entrepreneur de Colombes.

- Les Petit, père et fils, qui se succédèrent à la fois dans des charges d'administration immobilière, d'expertise pour la justice, et de construction.

- La famille Perrière enfin, dont Clément, entrepreneur et fils d'entrepreneur fut aussi maire de Châtillon. Le visiteur fera ainsi connaissance avec les auteurs de ces maisons qui, du nord au sud, façonnent encore la physionomie des Hauts-de-Seine.

Galerie du Petit Château - CAUE 92  
9, rue du Docteur Berger  
Tél. 01 41 87 04 40  
Fax : 01 46 60 55 88  
E-mail : caue92@caue92.com  
Site internet : www.archi.fr/CAUE92

Tous les jours sauf le mardi, de 10h à 13 h et de 14h à 18h.

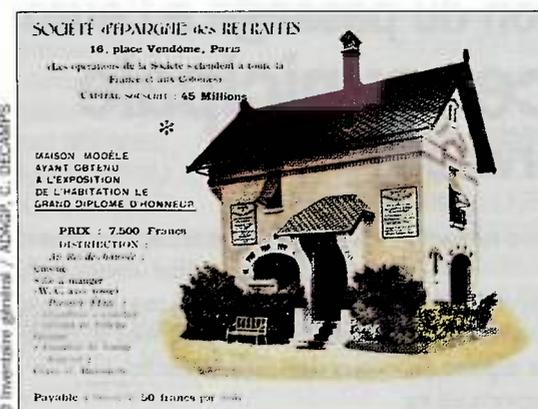


Entreprise NETTER (collection particulière)

Le deuxième tableau a pour objet les catalogues eux-mêmes.

À travers la présentation de nombreux documents originaux, elle interroge les racines de la vente sur catalogue et révèle la diversité de l'offre faite à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1940.

De l'appentis de jardin à "la maison suburbaine à bon marché", des céramiques décoratives aux tuiles de rive, la multitude des objets catalogués atteste d'une grande capacité de variation sur l'objet "maison". L'usage fait du catalogue (à qui s'adresse-t-il, quelle est son utilité ?) et l'offre faite dans les catalogues sont analysés à la



Jules Lavirotte, architecte (collection particulière)

## 27<sup>e</sup> CROSS de la ville de Sceaux

Dimanche 10 février 2002  
de 9 h à 12 h 30

Inscriptions gratuites

du 28 janvier 2002

**CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE**

Renseignements : service communication de la ville de Sceaux 01 41 13 33 40

# Les 35 heures à la mairie de Sceaux

La réduction et l'aménagement du temps de travail a été conduite, à Sceaux, avec deux objectifs :

- d'une part permettre l'application effective, dans les meilleures conditions possibles, des 35 heures à l'ensemble des agents municipaux et aboutir à une réelle amélioration des conditions de travail et de vie ;

- d'autre part, maintenir le niveau de service aujourd'hui offert aux usagers, voire, dans certains cas, le développer.

Ceci est en bonne voie grâce à une excellente collaboration de l'ensemble des agents et de leurs représentants, et les accords définitifs feront l'objet d'une communication publique lors de la réunion du conseil municipal du 20 décembre prochain.

D'ores et déjà, je remercie pour leur coopération tous ceux qui ont travaillé à la mise au point de ces accords.

**Philippe LAURENT**, maire de Sceaux



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les agents de la ville de Sceaux bénéficieront de l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT).

Ainsi les quelque 400 agents concernés verront leur durée hebdomadaire de travail moyenne passer de 39h à 35h (ou une réduction équivalente en cas de travail à temps partiel).

L'étude des modalités de mise en œuvre engagée il y a environ un an voit son aboutissement en cette fin d'année après un lourd travail auquel chacun, agent, encadrement et organisations syndicales a été associé.

Les agents de la ville travaillent actuellement 39 heures par semaine. Alors que la durée légale du travail était fixée à 39 heures, un certain nombre de villes ont déjà réduit l'horaire hebdomadaire de leurs agents depuis 1985 avec la mise en œuvre des "contrats de solidarité". Différents textes législatifs et réglementaires sont venus imposer à l'ensemble des collectivités locales l'application de l'ARTT pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 au plus tard.

L'étude du projet a été réalisée avec une volonté marquée pour la concertation avec les agents et dans le respect du maintien de la qualité des services rendus au public.

Une enquête préalable a été réalisée en novembre 2000 auprès de chaque agent afin de déterminer quelles étaient les attentes pour la mise en

place de l'ARTT. 70 % des agents ont répondu à cette enquête et formulé à cette occasion de nombreux commentaires.

Parallèlement, un état des lieux a été engagé par les chefs de service. Les organisations syndicales ont également été consultées. Ces préambules indispensables ont fait apparaître la nécessité de prendre en compte la spécificité de chaque service pour ce qui concerne le rythme annuel de travail.

Sur ces bases, le conseil municipal a adopté en février 2001 un accord cadre regroupant l'ensemble des modalités que les services doivent respecter. Ainsi, si l'accord cadre a donné des libertés nouvelles pour permettre aux services de s'organiser en améliorant les conditions de travail des agents, il rappelle également que la mise en place de la réduction du temps de travail ne peut se faire qu'en respectant la qualité des services rendus au public. Les conséquences sur l'ouverture des services au public ont donc été limitées à des adaptations mineures.

Dans le cadre de ces principes, les agents travailleront sur une base hebdomadaire différenciée et supérieure à 35h et bénéficieront donc de journées de congés supplémentaires.

Cette réduction du temps de travail implique la création d'une dizaine d'emplois et le passage d'agents actuellement à temps partiel à temps

plein. Avec 10 % de réduction du temps travaillé, ces créations de postes ont néanmoins été limitées au minimum. L'accueil des enfants (crèches, haltes-garderies et écoles) et la sécurité ont été les secteurs privilégiés.

Une évaluation de la mise en place à Sceaux de l'ARTT sera réalisée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2002.

**Françoise PATRIGEON**  
Directeur général des services

## Les nouveaux horaires d'ouverture des services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002

### HÔTEL DE VILLE

• **Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :**

Tous les services ouvrent de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

• **Samedi :**

- *Hors vacances scolaires :*

ouverture des services des affaires générales et de l'action éducative : 8h30 – 12h ;

- *Périodes de vacances scolaires (hors été) :*

ouverture du service des affaires générales : 8h30 – 12h.

*Été :* fermeture de tous les services à partir du 2<sup>e</sup> week-end après l'arrêt des cours jusqu'au 3<sup>e</sup> week-end du mois d'août compris.

• **Le service archives / documentation** recevra dans le cadre des horaires d'ouverture de l'hôtel de ville : le matin sur rendez-vous et l'après-midi en accès libre.

• **Les autres services de la ville** restent ouverts dans les mêmes conditions qu'à l'heure actuelle.

### CRÈCHES ET HALTES-GARDERIES

Crèche de la Gare et multi-accueil Charaire : accueil des enfants de 7h30 à 19h.

Pendant les vacances scolaires de Noël et les grandes vacances, les enfants fréquentant le centre multi-accueil Charaire seront accueillis à la crèche de la Gare afin de regrouper les effectifs – faibles à ces périodes – de chaque unité.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 12h30 – 18h

Mercredi : 10h – 12h / 14h – 18h

Jeudi : 14h – 19h30

Vendredi : 14h – 18h

Samedi : 10h – 13h / 14h – 17h

# Coucou ... Kikoo !

Des cartes de fidélité, vous en avez tous. Elles vous permettent de bénéficier d'offres avantageuses chez vos commerçants préférés. Kikoo est basée sur ce principe mais présente l'avantage majeur de cumuler toutes les réductions que vous pouvez obtenir habituellement chez chaque commerçant. Présentée lors de chaque achat chez n'importe quel commerçant adhérent au réseau, votre carte est créditée d'une "offre de fidélité". Ces sommes d'argent se cumulent et constituent votre "capital fidélité". Ce capital peut être dépensé chez n'importe quel commerçant adhérent au réseau pour payer tout ou partie d'un achat. Kikoo est une carte à puce. À chaque fois que vous l'utiliserez, votre commerçant vous remettra un ticket vous indiquant le solde de votre "capital fidélité".

La carte Kikoo est mise en place depuis mi-novembre. Elle vous est remise gratuitement par l'un des commerçants du réseau (voir liste des premiers adhérents ci-dessous).

## Un outil performant pour les commerçants

La carte Kikoo présente également de nombreux avantages pour les

commerçants. En constituant ainsi un réseau, ils créent un espace commercial attractif et cohérent, ils ont la possibilité de mettre en place des campagnes de promotion collectives de grande envergure, ce qu'ils ne

## Les partenaires Kikoo

Kikoo est gérée par FID 92, une structure associative composée des associations des commerçants adhérentes au CRAC 92 (Club des responsables des associations de



pourraient pas faire individuellement. Ils fidélisent également leur clientèle en lui offrant un nouveau service. Pour intégrer le système de fidélisation Kikoo, il suffit d'être adhérent de l'une des associations de commerçants de la ville, elle-même adhérente de FID 92, la structure associative qui gère Kikoo.

commerçants des Hauts-de-Seine). La carte Kikoo est soutenue par des partenaires importants : l'État (par le biais du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce), la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Hauts-de-Seine.

## Et demain ?

Kikoo est une carte moderne. Elle intègre dès sa conception le passage à l'euro. Ses terminaux électroniques sont conçus pour accepter les francs et les euros.

Par ailleurs, d'autres utilisations de la carte Kikoo sont à l'étude : paiement d'entrées dans certains équipements publics (cinémas, piscines), paiement du stationnement, etc.

## Les premiers adhérents au réseau Kikoo à Sceaux

### Cadeaux - Maison

#### Didier Soulier

Fleurs  
71 rue Houdan  
01 46 61 26 42

#### Présent Time

Cadeaux - Arts de la table  
8 rue M. Charaire  
01 47 02 28 30

#### L'or des Scythes

Horlogerie - Bijouterie  
11 rue B. de Frouville  
01 43 50 09 50

#### Mon rêve

Décoration d'intérieur  
4 rue des écoles  
01 41 13 76 62

#### Prêt à porter - Lingerie

##### Enzo blue

Prêt à porter femmes  
51 rue Houdan  
01 47 02 40 10

##### Com'un voile

Lingerie  
90 rue Houdan  
01 46 61 16 93

### Crime de nuit

#### Prêt à porter femmes

2 rue du Dr Berger  
01 41 13 85 34

#### Benetton

#### Prêt à porter femmes -

hommes - enfants

21 rue Houdan  
01 43 50 54 77

#### Rodier

Prêt à porter féminin  
18 rue H. de Balzac  
01 46 60 31 30

### Services

#### Entreprise Château

Menuiserie - Clef minute  
86 rue Houdan  
01 46 61 01 25

### Restauration

#### Le Chalet de Sceaux

Restaurant  
15 av. G. Clémenceau  
01 43 50 44 11

### Sports - Loisirs -

#### Librairie

#### Copie double

#### des arcades

#### Papeterie

#### 5 rue Michel Charaire

01 43 50 34 10

#### Domisport

#### Articles de sport

72 av. Jean Perrin

01 43 50 57 57

### Optique - Santé -

#### Beauté

#### Lynx Optique

#### Optique

14 rue H. de Balzac

01 46 60 82 50

#### Optique Bonot

#### Optique

86 rue Houdan

01 46 61 16 26

#### Shaputo

Parapharmacie

33 rue Houdan

01 47 02 70 63

## Bienvenue...



Mon Rêve  
Décoration d'intérieur

Galerie Florina  
Passage 21 rue Houdan  
4 rue des écoles  
Tél. 01 41 13 76 62

Patricia BOMMARITO ouvre un deuxième magasin en face de celui déjà existant.

Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

# Séance publique du 22 novembre 2001

## PRINCIPAUX DOSSIERS EXAMINÉS

### AFFAIRES CULTURELLES

#### Exploitation du cinéma Trianon

**Le conseil a :**

approuvé la prolongation de la délégation de service public conclue avec l'association "Les Gémeaux" pour l'exploitation du cinéma Trianon et précisé que cette prolongation prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, et ce pour une durée de trois mois compte tenu de la date de démolition du bâtiment.

**Voté à la majorité (4 votes contre)**

### AMÉNAGEMENT ET URBANISME - TRAVAUX

#### Reconstruction du cinéma Trianon

##### Lancement de l'appel d'offres

**Le conseil a :**

approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de reconstruction du cinéma Trianon et à la réalisation et aménagement de volumes destinés à accueillir des locaux municipaux. Il a également autorisé le maire à lancer un appel d'offres ouvert auprès d'entreprises séparées ou toute autre procédure qui s'avérerait nécessaire et à signer les marchés à intervenir.

**Voté à la majorité (9 votes contre)**

#### Marché de maîtrise d'œuvre

**Le conseil a :**

approuvé l'avenant au marché portant fixation du forfait définitif de rémunération au profit de l'équipe de maîtrise d'œuvre à hauteur de 1 633 532,60 F TTC et autorisé le maire à le signer.

**Voté à la majorité (4 votes contre)**

#### Restructuration des locaux

##### de l'école élémentaire du groupe scolaire des Blagis

**Le conseil a :**

approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif au programme d'entretien et de restructuration des locaux scolaires du groupe scolaire de l'école élémentaire des Blagis. Il a également autorisé le maire à lancer un appel d'offres ouvert auprès d'entreprises séparées et à signer les marchés à intervenir et a sollicité de la part du Conseil général et du SIPPEREC des subventions au taux maximum.

**Voté à l'unanimité**

#### Restructuration-extension des locaux de l'Hôtel de Ville

**Le conseil a :**

pris acte de la désignation par le maire, en qualité de membres du jury constitué pour l'opération de restructuration-extension des locaux de l'Hôtel de Ville, de dix membres, cinq au titre des personnalités désignées parmi lesquelles deux agents de la commune et cinq au titre des maîtres d'œuvre.

**Voté à l'unanimité**

### VOIRIE

#### Signalétique de la ville

**Le conseil a :**

approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif à la fourniture, la mise en place et le remplacement de signalisation de jalonnement et de signalétique et la maintenance du parc installé dans le but de doter la ville d'une signalisation homogène. Il a également autorisé le maire à lancer un appel d'offres ouvert dans le cadre des Communautés européennes et à signer les marchés à intervenir.

**Voté à l'unanimité**

### CONTRAT DE VILLE

#### Programme pour l'année 2002

**Le conseil a :**

approuvé la programmation présentée au titre de l'année 2002 dans le cadre du contrat de ville des Blagis et autorisé le maire à solliciter des financements auprès de l'État,

du Conseil régional d'Ile-de-France, du Conseil général des Hauts-de-Seine et du Fonds d'action sociale pour la mise en œuvre de ces actions.

**Voté à l'unanimité**

### SPORT

#### Association "judo club de Sceaux"

**Le conseil a :**

décidé l'attribution d'une subvention de 30 000 F à l'association "judo club de Sceaux" pour le fonctionnement de ce nouveau club dès la mi-décembre.

**Voté à l'unanimité**

### AFFAIRES FINANCIERES

#### Budget ville - Décision modificative n° 4

**Le conseil a :**

adopté les décisions modificatives n°4 au budget de la ville, exercice 2001, comprenant divers ajustements de crédits.

**Voté à l'unanimité (5 abstentions)**

#### Taxes, redevances et tarifs municipaux pour l'année 2002

**Le conseil a :**

- décidé de fixer les taux de taxes, redevances et tarifs municipaux pour l'année 2002 sur la base d'une augmentation générale de 1,5 à 2 %.

**Voté à la majorité (5 votes contre)**

- fixé le montant de la redevance d'assainissement pour l'année 2002 à 0,38 € par m<sup>3</sup> d'eau vendu.

**Voté à l'unanimité**

### MOTIONS

#### Achats éthiques

**Le conseil a :**

adopté une motion concernant les achats éthiques afin d'exprimer sa préoccupation quant au respect des conventions internationales et de la loi en matière de protection des Droits de l'Homme au travail et de l'enfant.

**Voté à l'unanimité**

#### Défense et promotion des langues régionales

**Le conseil a :**

adopté un vœu en faveur de la défense et de la promotion des langues régionales pour qu'elles soient notamment reconnues et protégées par la loi.

**Voté à la majorité (8 votes contre)**

### QUESTIONS ORALES

Le maire a ensuite répondu aux questions orales qui lui ont été posées concernant :

- la mention dans le programme des cérémonies du 11 novembre de la célébration d'une messe,
- le coût prévisionnel des Assises du Centre,
- l'inventaire des logements locatifs sociaux,
- l'état d'avancement de la procédure de constitution d'une communauté d'agglomération,
- la politique sportive de la ville,
- un sondage sur l'Europe avant le sommet de Laeken (Belgique).

**LA PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL  
JEUDI 20 DÉCEMBRE 2001 À 19 H 30 À LA MAIRIE.**

# L'extension de la mairie : une opération indispensable, qui se veut exemplaire

Le 25 octobre dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le principe de la réalisation d'une extension de l'hôtel de ville. C'est une opération importante, qui justifie que soit publiée dans Sceaux Magazine les principaux extraits du rapport présenté par le maire lors de la séance.

L'idée de doter l'exécutif communal et ses services de locaux adaptés remonte aux années 70. Dans cette perspective, la propriété du 120 rue Houdan a été acquise par la Ville au printemps 80 sous la mandature d'Erwin Guldner.

Au POS révisé de 1991, repris dans le nouveau POS de 1995, l'îlot de la mairie est inscrit en zone de plan de masse et le projet de restructuration-extension de l'Hôtel de Ville est situé dans une logique urbaine respectueuse de son environnement.

À la suite du départ, fin 1996, du commissariat de police qui occupait les ailes de l'Hôtel de Ville, l'aile ouest est entièrement rénovée et une étude est engagée à l'initiative de Pierre Ringenbach afin d'établir le programme de réorganisation-extension des locaux de la mairie, permettant de lancer ensuite un concours de concepteurs. Cette étude a été remise à jour au cours de l'été dernier.

## La situation actuelle rend l'opération envisagée indispensable.

L'éclatement des locaux de la mairie, qui conduit à la situation particulièrement irrationnelle que l'on connaît aujourd'hui, traduit le poids de l'histoire.

On trouve ainsi :

### au 122 rue Houdan

- le corps central du bâtiment de l'Hôtel de Ville qui abrite aujourd'hui les fonctions représentatives de l'institution, salle des mariages et salle du conseil, ainsi que des locaux dévolus à certains services, à des permanences ainsi qu'à des élus, dont le bureau du maire ;

- l'aile ouest, récemment réhabilitée et restructurée en cohérence avec l'étude de programmation, qui accueille désormais les locaux de la police municipale, le bureau du COS, la loge et un logement de gardien ;

- l'aile est qui n'est que partiellement utilisée par le service emploi et le bureau des élus de l'opposition.

### dans le jardin de l'Hôtel de Ville

- un premier préfabriqué qui héberge le service de l'action éducative et l'informatique ;

- un second préfabriqué, siège du service des finances et de la comptabilité ;

- un troisième qui regroupe en son sein la direction de l'action sociale.

### au 120 rue Houdan

- le rez-de-chaussée qui abrite les affaires générales ;

- le premier étage qui est partagé entre les affaires culturelles et la mission jeunesse ;

- les combles qui sont réservés à une salle de réunion et à un local syndical.

### au 132 rue Houdan

- la construction industrialisée qui héberge la direction de l'aménagement et des services techniques et constitue l'un des tous derniers obstacles à l'achèvement de la Coulée verte.

Cette situation pose, depuis de longues années, de multiples difficultés et n'est satisfaisante d'aucun point de vue :

- du point de vue des conditions de travail du personnel municipal concerné (environ 100 agents), dont plus du tiers dispose de locaux vétustes, inadaptés et insuffisants ;

- du point de vue de l'organisation des services, aujourd'hui éclatés, ce qui oblige à de fréquents déplacements en extérieur, nécessite plusieurs accueils

et ne facilite pas l'indispensable coordination entre services ;

- du point de vue des obligations administratives et du rôle patrimonial de la mairie en terme de bonne conservation des archives, compte tenu de la saturation des locaux actuels ;

- du point de vue de la sécurité générale des locaux, et notamment des réseaux informatiques et de la protection contre le vol ;

- du point de vue des conditions d'accueil du public, renvoyé d'un bâtiment à l'autre et ne pouvant être reçu dans de bonnes conditions par les élus ;

- du point de vue de l'image générale de la mairie et de l'administration municipale, qui ne correspond pas suffisamment à celle d'une "maison" ouverte sur l'extérieur, accueillante (notamment aux personnes à mobilité réduite), permettant le débat dans de bonnes conditions (par exemple pour ce qui concerne l'accueil du public lors des séances du conseil municipal) et organisée de manière efficace ;

- du point de vue de l'aménagement de l'îlot concerné, particulièrement peu rationnel à l'heure actuelle avec la dissémination des préfabriqués ;

- du point de vue enfin de l'achèvement de l'aménagement de la coulée verte du sud parisien.

Ce dernier point devient désormais particulièrement prégnant. En effet, la coulée verte, longtemps bloquée à Châtillon, est désormais bouclée au nord. Seul le secteur de Sceaux reste à terminer. La Ville est ainsi invitée de manière de plus en plus pressante à libérer au plus vite les lieux, ce qui entraîne notamment la disparition du bâtiment abritant la direction de l'aménagement urbain et des services techniques.

## Cette opération devra répondre à des principes clairs et rigoureux.

Dans la continuité des recommandations établies à l'issue des réflexions menées par le groupe de travail "restructuration-extension de la mairie" lors du dernier mandat, les principes que doit respecter l'opération envisagée sont les suivants :

- du point de vue de la "symbolique" municipale :

- maintenir l'hôtel de ville à son emplacement actuel, qui s'inscrit dans une perspective historique et dans la logique urbaine de l'implantation des principaux bâtiments publics "symboliques" (mairie, poste, église ...) le long de la rue Houdan, l'un des principaux axes fédérateurs des quartiers de la ville ;

- du point de vue de l'aménagement urbain :

- préserver le caractère architectural de l'Hôtel de Ville et la perspective urbaine et visuelle de son environnement immédiat, en limitant la hauteur de la construction future et en laissant la possibilité aux concepteurs de conserver la rotonde et la verrière du 120, ainsi que l'aspect de la façade de la maison ;

- tirer parti de la qualité exceptionnelle du site, cour d'honneur et rapport du bâti au jardin en particulier ;

- organiser le stationnement nécessaire tant au fonctionnement de la mairie qu'à ses visiteurs, dans le cadre d'un aménagement rationnel qui préserve la qualité du site ;

- libérer définitivement l'emprise de la coulée verte ;

- du point de vue de la qualité des constructions envisagées :

- construire un bâtiment respectant les normes HQE (haute qualité environnementale) et innovant sur le plan de la qualité des matériaux utilisés et du respect de l'environnement ;

- organiser le chantier de manière à ce que ses nuisances soient limitées au maximum pour le voisinage ;

- du point de vue de l'organisation des services municipaux :
  - regrouper sur un même site l'ensemble des services municipaux, organisés autour d'un accueil fonctionnel unique ;
  - mettre à niveau l'environnement de travail des services et améliorer de façon significative l'ergonomie des postes de travail ;
  - prendre en compte des besoins actuellement non ou insuffisamment satisfaits, par exemple en terme de locaux de réunions et d'archivage ;
  - sécuriser les locaux et les réseaux informatiques ;
- du point de vue des conditions d'accueil du public et du fonctionnement de l'institution municipale :
  - améliorer les conditions d'accueil de tous les publics en veillant particulièrement au traitement qualitatif de l'accessibilité de tous les locaux aux personnes accompagnées d'enfants et aux personnes à mobilité réduite, conformément aux engagements pris dans le cadre de la charte "ville-handicap" ;
  - permettre l'utilisation d'espaces pour la présentation d'événements ou projets ;
  - doter les élus de locaux leur permettant d'exercer dans de bonnes conditions leur rôle, tout particulièrement quant à leurs possibilités de recevoir les habitants ;
  - conserver dans le corps central du bâtiment de l'Hôtel de Ville la salle des mariages et les fonctions officielles et représentatives ;
  - disposer d'une enceinte permettant, notamment lors des séances du conseil municipal, les conditions d'un débat mieux organisé et plus accessible au public.

Sur la base de ces principes, précisés à nouveau ces derniers mois, le programme de l'opération a été revu et sa faisabilité vérifiée.

### Le programme proposé permet l'accueil de toutes les fonctions municipales dans de bonnes conditions.

Le programme, établi soigneusement et avec le concours de l'ensemble de l'administration communale, aboutit à la construction de 3 120 m<sup>2</sup> neufs dans œuvre (soit 2 152 m<sup>2</sup> utiles) et à la réhabilitation des 650 m<sup>2</sup> (correspondant à 400 m<sup>2</sup> utiles constatés) du bâtiment central de l'hôtel de ville, auxquels viennent s'ajouter les 103 m<sup>2</sup> de l'aile ouest occupés pour l'essentiel par la police municipale.

À terme, l'ensemble comprendra donc 2 655 m<sup>2</sup> de surfaces utiles dont :  
 - 1 564 m<sup>2</sup> de locaux de bureau destinés au personnel (105 postes de travail seront à terme installés dans l'ensemble des locaux centraux de la mairie) ;  
 - 763 m<sup>2</sup> de salles de réunion et locaux "institutionnels"  
 - 328 m<sup>2</sup> de services communs.

Les surfaces proposées apparaissent ainsi raisonnables eu égard aux normes généralement admises dans ce domaine et aux contraintes découlant de l'application des dispositions réglementaires du POS et de la configuration du site. Celles-ci conduisent en effet à devoir envisager un bâti d'une épaisseur importante qui implique de prévoir des dispositifs spécifiques (patio sur toute la hauteur) pour l'éclairage naturel des locaux de travail.

### Le programme proposé s'inscrit dans les principes du POS actuel et ne nécessite que des adaptations mineures.

Le respect des principes posés, et notamment d'une hauteur limitée pour le bâtiment à construire, implique de ne pas maintenir le cèdre situé à l'arrière de la maison du 120, rue Houdan en raison des contraintes inhérentes à sa localisation et des conséquences négatives de son maintien sur la rationalité des liaisons et de l'articulation des différents éléments de programme. Ce choix

implique d'adapter les emprises constructibles figurant dans la zone de plan de masse actuellement inscrite au POS.

Le choix éventuel de maintenir la rotonde, la verrière et la façade du 120 impose de la même manière une mise en cohérence des dispositions réglementaires du POS.

Ces deux points relèvent d'une procédure de modification du POS, qu'il conviendra de mener en parallèle avec les demandes de permis de démolir et de construire, et dont le délai peut être estimé à quatre mois.

### L'opération proposée représente un budget important, à la hauteur de l'enjeu.

L'opération de restructuration-extension est estimée à 65 millions de francs TTC. Il ne s'agit que d'une estimation établie à partir de ratios-type, qui ne peut en aucun cas être considérée comme un engagement budgétaire. Cette estimation se décompose comme suit :

travaux de réhabilitation et de construction neuve des bâtiments (4 000 m <sup>2</sup> )	40 MF TTC
construction d'un parking souterrain de 105 places sur deux niveaux	10 MF TTC
maîtrise d'œuvre, aménagements intérieurs et coûts annexes	15 MF TTC

Hors le remboursement de la TVA sur l'ensemble de l'opération, soit environ 10 MF, le financement sera assuré par une subvention départementale plafonnée à 4 MF et, le cas échéant, par une contribution de la région au titre de l'aménagement du jardin.

En tout état de cause, c'est un financement de l'ordre de 50 MF qui devra être assuré par la Ville, pour l'essentiel par emprunt remboursable sur 25 ans, soit un montant d'annuité compris entre 3 et 3,5 MF.

### L'opération proposée sera conduite dans un délai de l'ordre de trois ans.

Les principales étapes sont les suivantes :

octobre 2001	lancement du concours
juin 2002	choix du maître d'œuvre
mars 2003	lancement des appels d'offres de travaux
juillet 2003	début des travaux
fin 2004	fin des travaux

En parallèle sera menée la procédure de modification du POS, qui pourra débuter en septembre 2002 et s'achever début 2003.

### Le choix du maître d'œuvre fera l'objet d'un concours au jury duquel seront largement représentés les services municipaux concernés.

En application des dispositions du code des marchés publics, la désignation du maître d'œuvre doit s'effectuer sur la base d'un concours d'architecture organisé dans le cadre des communautés européennes.

Un avis d'appel public à la concurrence vient ainsi d'être publié. Cet avis précise notamment, sur la base du programme et du règlement adoptés, le nombre de candidats admis à concourir (quatre).

Le jury comprend, outre le maire, 5 membres du conseil municipal ainsi que plusieurs architectes et personnes qualifiées. Il comprend enfin deux agents municipaux élus par leurs pairs courant novembre.

La prochaine étape consiste à faire sélectionner par le jury, en janvier prochain, les quatre équipes admises à élaborer un projet. Ces projets, remis au printemps, feront l'objet d'une exposition publique au cours de laquelle chacun pourra donner son sentiment.

# Voyons si vous êtes Euro!

## Entourez la ou les bonnes réponses.



**1. Pièces et billets euro entreront en circulation...**

- A = le 1<sup>er</sup> décembre 2001
- B = le 1<sup>er</sup> janvier 2002
- C = sont déjà en circulation

**2. Paiements par chèques, virements et cartes bancaires se feront uniquement en euros à partir du...**

- A = mardi 1<sup>er</sup> janvier 2002
- B = lundi 18 février 2002
- C = lundi 1<sup>er</sup> juillet 2002

**3. Pour passer du franc à l'euro...**

- A = je divise par 6,55957
- B = je multiplie par 6,55957

**3bis. Pour passer de l'euro au franc...**

- A = je divise par 6,55957
- B = je multiplie par 6,55957

**4. Je pourrai échanger mes francs auprès des banques, de La Poste ou du Trésor public...**

- A = du 2 janvier 2002 au 16 février 2002
- B = du 2 janvier 2002 au 29 juin 2002
- C = toujours

**5. Je pourrai échanger mes francs uniquement auprès de la Banque de France et du Trésor public à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002...**

- Question piège !
- A = jusqu'au 17 février 2005
  - B = jusqu'au 17 février 2012
  - C = jusqu'à la fin de l'année 2002

**6. L'échange des pièces et billets sera...**

- A = gratuit
- B = payant
- C = dépend du lieu de change

**7. La fin du cours légal du franc se fera à minuit le...**

- A = lundi 31 décembre 2001
- B = dimanche 17 février 2002
- C = dimanche 30 juin 2002

**8. Je pourrai épuiser tous mes chèques en francs, même en 2002...**

- A = vrai
- B = faux
- C = je mettrai le montant en euros

**9. Les commerçants sont obligés d'accepter mes chèques en euros dès maintenant ...**

- A = oui
- B = non
- C = cela dépend de la somme

**10. Je peux payer en euros avec ma carte bancaire dès maintenant ...**

- A = oui
- B = non
- C = selon la somme

**11. Contrairement aux autres pays, la France ne "lancera" pas de billets de 500 euros (3279,79 F) ...**

- A = vrai
- B = faux
- C = pas décidé

**12. Combien y aura-t-il de pièces et de billets en circulation dans la zone euro ?**

- A = 7 pièces et 8 billets
- B = 8 pièces et 7 billets
- C = 7 et 7

**13. Billets et pièces de la zone euro seront-ils identiques dans tous les pays concernés ?**

- Question piège !
- A = vrai
  - B = faux

**14. Combien de pays compte la zone euro ?... Citez-les...**

- A = l'Union européenne
- B = 12 pays seulement
- C = 8 pays seulement

**15. Les départements d'Outre Mer sont-ils dans la zone euro avec Mayotte et Saint Pierre et Miquelon ?**

- A = oui
- B = non
- C = à partir du 30 juin 2002

**16. On peut échanger des francs contre des euros avant 2002...**

- A = possible
- B = impossible

**17. Il sera possible de se procurer des "kits euros" pour l'équivalent de 100 F dès mi-décembre 2001...**

- A = vrai
- B = faux
- C = via Internet
- D = en Suisse

**18. Les kits de 15,24 euros (100 F) comprendront combien de pièces ?**

- A = 50
- B = 40
- C = 30

**19. Les acquisitions de logiciels liées au passage à l'euro pourront être amorties...**

- A = sur une période de 12 mois
- B = sur la durée d'utilisation
- C = surtout pas !

**20. Les seuils légaux en euros pour la constitution d'une société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 seront de...**

- Pour une SARL :
  - A = 7 500 euros
  - B = 7 622,45 euros
- Pour une SA :
  - A = 37 000 euros
  - B = 38 112,25 euros

### Voici ce qu'il fallait répondre

1 : B, 2 : A, 3 : A, 3bis : B, 4 : B  
 5 : A pour les pièces et B pour les billets !  
 6 : A, 7 : B  
 8 : B mais les chèques émis jusqu'au 31 décembre 2001 seront honorés s'ils ont moins d'un an et huit jours.  
 9 : B mais... c'est fortement conseillé !  
 10 : A sauf si le commerçant est encore équipé d'une imprimante manuelle type "fer à repasser".  
 11 : B en très faible quantité dans un premier temps.  
 12 : B  
 13 : A pour les billets et B pour les pièces, lesquelles auront une face européenne et une face nationale.

14 : B Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal... Truc mnémotechnique pour les retenir en prenant la 1<sup>re</sup> lettre, FABILPAGEFIP.  
 15 : A dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002.  
 16 : B  
 17 : A chez certains buralistes, auprès des banques et à La Poste.  
 18 : B  
 19 : A (exceptionnellement : cela permettra de déduire immédiatement ces dépenses du résultat imposable).  
 20 : A (pour les deux types de société).



**Vous n'êtes pas du tout Euro...**

si vous avez ne serait-ce qu'une seule réponse C.  
 Pire si vous avez répondu D à la question 17 !...

**Vous n'êtes pas encore vraiment Euro...** si vous avez 15 bonnes réponses sur 20...

**Vous êtes Euro...** si vous avez 17 sur 20 !

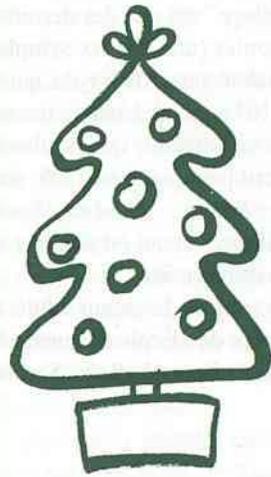
Quant aux 20 sur 20,  
 vous êtes vraiment très Euro !

# Marché de Noël de l'école maternelle des Clos Saint-Marcel

Mardi 18 décembre à partir de 18h30 avec :

- à 18h45 : chorale de l'école (chants de Noël) ;
- ensuite portes ouvertes dans les classes ;
- puis stands pour vendre les objets fabriqués par les enfants et les atsem ; cet argent servira pour la coopérative scolaire ;
- ensuite buffet avec chocolat chaud et petits gâteaux.

Une visite est également attendue (celle du père Noël très certainement !!!).



# Séjours de vacances hiver 2001 Rappel

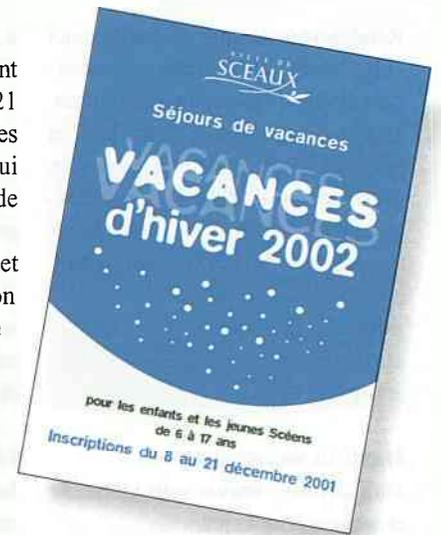
Les services de la mairie procéderont entre le samedi 8 et le vendredi 21 décembre 2001 aux inscriptions des enfants âgés de 6 à 17 ans qui souhaitent participer aux séjours de vacances durant les congés d'hiver.

**Pour les 6-14 ans**, inscriptions et renseignements auprès de l'Action éducative :

tél. 01 41 13 33 92/91

**Pour les 15-17 ans**, inscriptions et renseignements auprès de la Mission jeunesse :

tél. 01 41 13 33 58



# Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

Du 10 au 14 décembre 2001	Du 17 au 21 décembre 2001	Du 24 au 28 décembre 2001	Du 31 décembre au 4 janvier 2002
<p><b>LUNDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• radis beurre, betteraves vinaigrette</li> <li>• mixed grill</li> <li>• haricots beurre persillés</li> <li>• fromage</li> <li>• biscuit</li> </ul>	<p><b>LUNDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• potage au choix</li> <li>• petit salé, rôti de dinde au jus*</li> <li>• lentilles et carottes</li> <li>• fromage</li> <li>• fruit</li> </ul>	<p><b>LUNDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• demi pomélos, macédoine de légumes</li> <li>• bœuf miroton</li> <li>• carottes béchamel</li> <li>• fromage</li> <li>• biscuit</li> </ul>	<p><b>LUNDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• potage au choix</li> <li>• rôti de porc à la diable, rôti de dinde à la diable*</li> <li>• riz safrané</li> <li>• fromage blanc sucré, fromage blanc arôme</li> <li>• fruit</li> </ul>
<p><b>MARDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• potage au choix</li> <li>• jambon, jambon de dinde*</li> <li>• pâtes au gratin</li> <li>• yaourt arôme, yaourt sucré</li> <li>• fruit</li> </ul>	<p><b>MARDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tomates à la monégasque, chou blanc alsacien</li> <li>• lasagnes</li> <li>• fromage frais arôme, fromage frais sucré</li> <li>• compote</li> </ul>	<p><b>MARDI</b></p> <p>Férié</p>	<p><b>MARDI</b></p> <p>Férié</p>
<p><b>MERCREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• duo carottes et céleri, tomates vinaigrette</li> <li>• gigot d'agneau et son jus</li> <li>• jardinière de légumes</li> <li>• fromage</li> <li>• fruit au sirop</li> </ul>	<p><b>MERCREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ébly niçois, salade sawaï</li> <li>• nuggets</li> <li>• courgettes au gratin</li> <li>• fromage</li> <li>• fruit</li> </ul>	<p><b>MERCREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pâté en croûte</li> <li>• filet de dinde sauce pain d'épices</li> <li>• purée gratinée</li> <li>• marbré</li> <li>• orange et jus de pommes</li> </ul>	<p><b>MERCREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taboulé, riz du pêcheur</li> <li>• steak haché</li> <li>• brocolis à la crème</li> <li>• fromage</li> <li>• fruit</li> </ul>
<p><b>JEUDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• concombres vinaigrette, salade arlequin</li> <li>• steak haché</li> <li>• chou fleur persillé</li> <li>• fromage</li> <li>• fruit</li> </ul>	<p><b>JEUDI</b> REPAS DE NOËL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assiette de charcuteries, charcuteries de volaille*</li> <li>• filet de dinde à la crème*</li> <li>• pommes sourires</li> <li>• surprises de Noël</li> <li>• clémentine et jus d'orange</li> </ul>	<p><b>JEUDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• radis et beurre, carottes rapées</li> <li>• escalope de porc au jus, escalope de volaille au jus*</li> <li>• duo de haricots</li> <li>• fromage</li> <li>• fruit au sirop</li> </ul>	<p><b>JEUDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carottes à l'orange, tomates aux olives</li> <li>• sauté de volaille au romarin</li> <li>• frites</li> <li>• fromage frais arôme, fromage frais sucré</li> <li>• compote au choix</li> </ul>
<p><b>VENDREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• salade verte, chou rouge vinaigrette</li> <li>• cassolette de colin gratinée</li> <li>• purée de pomme de terre</li> <li>• fromage blanc sucré, fromage blanc arôme</li> <li>• pâtisserie au choix</li> </ul>	<p><b>VENDREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carottes rapées, salade bretonne</li> <li>• omelette</li> <li>• haricots verts</li> <li>• fromage au choix</li> <li>• gaufre au sucre, gaufre au chocolat</li> </ul>	<p><b>VENDREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• poireaux vinaigrette, betteraves vinaigrette</li> <li>• pavé de hoky sauce armoricaine</li> <li>• semoule</li> <li>• yaourt sucré, yaourt arôme</li> <li>• fruit</li> </ul>	<p><b>VENDREDI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• concombre vinaigrette, chou rouge rémoulade</li> <li>• poisson pané et citron</li> <li>• épinards béchamel</li> <li>• fromage</li> <li>• biscuit</li> </ul>

\*choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc, au de viande le vendredi.

# École nationale de musique

## Semaine des jeunes du 17 au 22 décembre

Rendez-vous, désormais traditionnel entre l'ENM et le public réginaburgien et scéen : la semaine des jeunes. Le principe est simple : entre le 17 et le 22 décembre, un concert par soir, organisé autour d'un thème fédérateur, et permettant aux jeunes apprentis musiciens de l'ENM de se produire en public.

**Lundi 17 décembre à 20h**  
auditorium : soirée Beethoven et Mendelssohn.

**Mardi 18 décembre à 20h**  
auditorium : œuvres de jeunesse et œuvres pour la jeunesse.

**Mercredi 19 décembre à 20h**  
auditorium : langages et modes de jeux du XX<sup>e</sup> siècle.

**Jeudi 20 décembre à 19h**  
agoreine : soirée des ensembles : ensembles à vent cycles 1 et 2, orchestre à cordes cycle 2.

**Vendredi 21 décembre à 19h**  
ancienne mairie de Sceaux : audition de Noël.

Autre rendez-vous régulier : les concerts des classes à horaires aménagés. Concert le samedi 15 décembre à 15h à l'auditorium.

### Concert de Noël

L'ENM et le CAEL proposent un concert de Noël le jeudi 13 décembre

à 20h30 à l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

L'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux propose pour son "traditionnel" concert de Noël un programme avec un répertoire allant de l'orchestre seul à la spectaculaire *Fantaisie* de Beethoven pour piano, solistes, chœur et orchestre en passant par un des plus beaux psaumes de Mendelssohn.

### Félix Mendelssohn

*Lauda Sion* pour solistes, chœur et orchestre.

Composé en avril 1845 à la demande de l'évêque de Liège pour la fête du Saint-Sacrement, ce *Lauda Sion*, par sa belle plénitude de l'écriture chorale et par sa générosité mélodique, prend place dans un courant catholique qui relie Cherubini et Rossini aux *Te Deum* de Bruckner et de Verdi.

### Ludwig van Beethoven

*Fantaisie* pour piano, solistes, chœur et orchestre.

Composée en 1808, la *Fantaisie* est, non seulement dans sa thématique mais dans certains de ses développements, considérée comme une esquisse de *L'Ode à la joie* de la *Neuvième symphonie*.

### Joseph Haydn (1732-1809)

Symphonie n°101 "*L'Horloge*".

Composée en 1794, la symphonie "*L'Horloge*" est une des dernières symphonies (une des six symphonies londoniennes) de Haydn, qui en a écrit 104 au total. L'œuvre tire son surnom de l'*Andante* que Beethoven a transcrit pour piano en 1798, sous le titre : *Rondo ... Die Uhr (Rondo ... L'Horloge)* et qui est écrit sur un rythme de balancier.

Par les solistes, le chœur adulte et l'orchestre de l'École nationale de musique de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Chef de chœur : Emmanuèle Dubost-Bicalho.

Direction : Jean-Luc Tourret.

Concert réalisé avec l'aimable soutien des ACBS.

Tarif : 80 F - Tarif réduit : 35 et 50 F

### Réservations :

ENM 01 41 87 22 32

CAEL 01 46 63 76 96

## Bibliothèque municipale

### Les horaires changent !

À partir du 2 janvier 2002, les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront légèrement modifiés.

Ce changement concerne les horaires du vendredi et du samedi.

La bibliothèque sera ouverte à partir de 14h le vendredi et jusqu'à 13h le samedi matin.

### Horaires

Mardi : 12h30 - 18h

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 14h - 19h30

Vendredi : 14h - 18 h

Samedi : 10h - 13h et 14h - 17h

à la disposition de chacun une sélection de titres pour la jeunesse. Ces livres sont étudiés - parmi la production de l'année 2001 - et choisis par les bibliothécaires de 40 communes qui se réunissent en comité de lecture tous les mois pour débattre des ouvrages édités pour les enfants.

Tous les livres sélectionnés sont présentés en quelques lignes sur la brochure et seront exposés dans la section "jeunes" du 18 au 29 décembre 2001.

### Bibliothèque municipale

7 rue Honoré-de-Balzac

Tél. 01 46 61 66 10

### Sélection des meilleurs livres jeunesse 2001

Comme chaque année au mois de décembre, la section "jeunes" de la bibliothèque municipale met



59<sup>e</sup> année

# POIRIER S.A.R.L.

## Entreprise générale de peinture

- Lessivage
- Laque tendue
- Papier peint
- Ravalement de pavillon
- Tissu collé
- Patine à l'ancienne, au chiffon, à l'éponge

Tél. 01 49 86 92 63 - Fax : 01 45 47 38 56

# Les Gémeaux

**Comme la vie est belle  
pourtant...**

Du 6 décembre au 23 décembre  
Petit Théâtre

Création  
D'après *Une vie bouleversée*  
et *Lettres de Westerbork*  
de Etty Hillesum  
Adaptation et mise en scène :  
Bruno Abraham-Kremer

Avec : Corine Juresco, Andrée  
Tainsy, Sarah Adler, Bruno Abra-  
ham-Kremer

## À propos du spectacle

*D'Amsterdam 1941 à Westerbork  
1943*

Huit cahiers remplis d'une écriture serrée. Etty Hillesum, jeune femme juive de 27 ans, écrit son journal. Elle, dont le rêve était de devenir écrivain, entre sans le savoir en littérature.

Alors que le piège de l'anéantissement se referme sur les juifs partout en Europe, Etty s'ouvre à l'amour de soi, des autres, de la vie, de Dieu... grâce à un homme, Julius Spier, qui fut son thérapeute d'abord, son amant, son initiateur, son ami surtout ; celui qui l'aidera "à oser prononcer le nom de Dieu..."

Jour après jour, elle consigne avec une précision implacable ses états d'être, ses mouvements d'âme, sa vie

quotidienne à Amsterdam, les mesures anti-juives, sa passion pour le russe qu'elle traduit et enseigne, ses découvertes littéraires - Rilke ! - ou sexuelles ...

Plus que tout, malgré la haine dévorante qui l'entoure - elle et les siens -, elle affermit sa confiance dans l'homme, dans la vie et ce sentiment ne fera que croître jusqu'au bout...

Etty Hillesum est morte à Auschwitz en novembre 1943. Quelques jours plus tôt, du camp de Westerbork où elle avait fait le choix d'aider les siens à affronter les épreuves de l'holocauste, elle écrivait :

*"Les quelques grandes choses qui importent dans la vie, on doit garder les yeux fixés sur elles, on peut laisser tomber sans crainte tout le reste. Par essence la vie est bonne, et si elle prend parfois de si mauvais chemins, ce n'est pas la faute de Dieu, mais la nôtre. Cela reste mon dernier mot, même maintenant, même si l'on m'envoie en Pologne avec toute ma famille.*

*C'est comme une petite vague qui remonte toujours en moi et me réchauffe, même après les moments les plus difficiles : Comme la vie est belle pourtant !*

*C'est un sentiment inexplicable ..."*  
Depuis des années, je voulais tenter de partager un cadeau qui m'a été fait par mes aînés et dont chaque jour je comprends mieux la valeur. Eux qui ont traversé cette période d'épouvante se sont évertués à me transmettre l'amour de la vie ! Ils m'ont fait goûter cette sensation qu'au-delà de toutes les formes, des conditions heureuses ou malheureuses de l'existence, le fait même d'être en vie est une réjouissance.

Etty Hillesum traverse le temps. Elle est pour moi comme une grande sœur inconnue qui me redonne confiance dans les moments difficiles ...

Face à elle, les barbares ont échoué. Ils n'ont pas réussi à lui faire perdre sa dignité humaine.

Celle que ses amis surnommaient parfois "la Carmen russe" fait partie de ces êtres rares qui me rappellent à chaque instant que "la vie est belle pourtant ..."

Trois comédiennes, trois générations de femmes...

Une dame très âgée, une survivante (peut-être Maria Tuinzing, qui a effectivement recueilli le journal et la correspondance) fait découvrir à une toute jeune fille d'aujourd'hui la "Vie bouleversée" de son amie Etty Hillesum.

**Bruno Abraham-Kremer**

## Orchestre national de jazz

Paolo Damiani

Vendredi 14 décembre à 21h30

Grand Théâtre



Avec : François Jeanneau (saxophones, flûtes, codirecteur musical), Thomas de Pourquery (saxophones, clarinettes, flûtes), Médéric Collignon (cornet, bugle, voix), Alain Vankenhove (trompette, bugle), Gianluca Petrella (trombone), Didier Havet (soubassophone), Régis Huby (violon), Olivier Benoit (guitare), Paolo Damiani (violoncelle, direction artistique et musicale), Paul Rogers (contrebasse), Christophe Marguet (batterie)

## Renseignements et réservations :

**Théâtre Les Gémeaux**

**49, av. Georges Clemenceau**

**Tél. 01 46 61 36 67**

**SOFRAPEINT**  
S I G N A L É T I Q U E

14, rue Michel Charaire SCEAUX  
Tél : 01.46.61.09.71 Fax : 01.46.61.91.00  
sofrageint@wanadoo.fr

Textes et logos adhésifs • Imagerie numérique adhésive • Sérigraphie  
Bâches • Décoration de stand • Panneaux • Véhicules

## Du nouveau aux squares Alsace et Bretagne

Du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2001, la ville et le Football club de Sceaux ont organisé un stage de football au gymnase des Blagis pour les enfants et adolescents des quartiers Alsace et Bretagne. Encadrés par deux animateurs sportifs, 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans se sont d'abord rendus, à deux reprises, au camp des Loges et ont assisté à l'entraînement du Paris Saint-Germain avant de pouvoir à leur tour pratiquer. Ces deux sorties parisiennes ont permis de créer des contacts et de fédérer le groupe, et ont rendu possible un dialogue entre les jeunes et les animateurs. Ce stage qui de l'avis de tous s'est bien déroulé malgré un faible nombre de participants, sera reconduit à

l'occasion des vacances scolaires de Noël.

Par ailleurs, les séances d'aide aux devoirs proposées par la ville et animées par deux enseignantes dans le cadre de l'espace-relais ont débuté le 4 décembre dernier à raison de deux fois par semaine les mardis et jeudis en fin d'après-midi. Vous pouvez encore inscrire vos enfants en téléphonant au 01 41 13 81 05.

Enfin, Myriam Nouri, la nouvelle animatrice de l'espace-relais, a pris ses fonctions au début du mois de décembre et est à votre disposition au 3 square de Bretagne, tél. 01 41 13 81 05. N'hésitez pas à la contacter et à lui faire part de vos remarques et de vos attentes.

## L'Euro et les non voyants : les formations ont débuté



Photo : D. Fraudin

Les actions de formation pour le passage à l'euro ont commencé. Une première réunion destinée aux non et malvoyants a été organisée le lundi 19 novembre par l'association Valentin Haüy, dans ses locaux, en présence de représentants de la ville. Elle a accueilli une vingtaine de participants qui ont ainsi pu concrète-

ment manipuler les nouvelles espèces et découvrir les différents repères et outils qui permettent de différencier leurs valeurs. Il est vraisemblable que de nouvelles sessions de formation soient organisées à Sceaux avec la participation de la ville.

## Noces d'or



Le samedi 20 octobre 2001, M. le Maire a célébré les noces d'or de M. et Mme Desfarges dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville en présence de Bruno Philippe,

adjoint au maire délégué à l'action sociale, la santé et la prévention. Scéens depuis 1955, ils ont célébré à nouveau leur union entourés de leur famille.

## Mission locale



Le mercredi 14 novembre a eu lieu à Antony l'assemblée générale constitutive de la mission locale intercommunale 92 sud en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux.

En créant cette mission locale intercommunale les villes d'Antony, de Bourg-la-Reine, de Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Sceaux se dotent d'un outil dont l'objectif prioritaire est de coordonner, sur ce territoire, les politiques d'insertion des jeunes menées par les services de l'État, de la Région Ile-de-France, du Conseil général des Hauts-de-Seine et par chaque commune.

Cette structure a également pour mission d'établir des liaisons avec les différents acteurs locaux du social,

de l'éducation, de la prévention, de la formation, de la santé et de l'entreprise. Enfin, elle aura pour fonction d'organiser dans chaque permanence locale des accueils de jeunes qui permettent de répondre à des situations de plus en plus diverses et de plus en plus complexes.

Ainsi, il s'agira d'assurer une certaine unité dans le traitement de la situation de chaque jeune reçu par une mise en commun des outils et pratiques professionnels.

La ville d'Antony assure la première présidence de cette structure pendant un an. La présidence sera ensuite annuellement assurée par les autres villes selon l'ordre alphabétique.

## Collecte en fête

Les fêtes de fin d'année vont apporter leur lot de catalogues publicitaires, papiers cadeaux et emballages divers en carton ou en plastique. C'est l'occasion de rappeler quelques consignes simples en matière de collecte sélective.

### On dépose dans le bac bleu :

- **Les cartons d'emballages.**

Il suffit de bien les plier pour ne pas trop encombrer le bac bleu. Ces cartons seront recyclés en feuilles de carton enroulées.



- **Les catalogues publicitaires, les magazines, les prospectus.**

Ils seront acheminés à la papeterie de la Chapelle Darblay, près de Rouen. Une fois malaxés et broyés, ils serviront à la fabrication de papier journal.

### On jette dans le bac marron :

- **Les papiers cadeaux.**

Comme tous les papiers spéciaux (papiers calque, enveloppes, papiers peints, cartes routières), ils sont impropres au recyclage, dans l'état actuel des techniques employées.



- **Les suremballages en plastique, les sacs en plastique.**

Seuls vont dans le bac bleu les bouteilles et les flacons en plastique, de toutes les tailles et de toutes les formes, à l'exception des bouteilles d'huile.

## La collecte sélective

### Ramassages des emballages et déchets ménagers

#### Le bac vert

réservé au verre :

les bouteilles, flacons et pots en verre.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Photos : Bleue Image

#### Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



#### Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.

Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai.

### Les déchets verts

déposés dans des sacs en papier biodégradable

Prochaine collecte :

le mardi 18 décembre 2001.

Distribution des sacs en papier

Les sacs seront distribués :

• le samedi 15 décembre en mairie de 9h à 12h.



Les collectes de déchets verts sont ensuite interrompues pendant l'hiver. Elles reprendront au printemps.

### Les objets encombrants

Secteur Ouest : les lundis 17 décembre 2001,

7 et 21 janvier 2002 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : les lundis 10 et 24 décembre 2001,

14 et 28 janvier 2002 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 39.

# Tennis club de Sceaux



## Le TC Sceaux porte les couleurs de la ville aux "36 communes"

Le TC Sceaux participe au tournoi annuel qui réunit les communes du département, à l'égide du Conseil général et de la ligue des Hauts-de-

Seine. Après une victoire au 1<sup>er</sup> tour de l'épreuve face à Saint-Cloud, notre club s'est incliné avec les honneurs (3/2) face à Chaville au 2<sup>e</sup> tour.

Cette compétition fait appel chaque année à une formule de jeu différente et

permet à tous les talents locaux de s'exprimer : hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, classés de tout niveau...

Notre club représente à nouveau la ville pour l'épreuve de consolation, face à Bagneux.

## Téléthon : le TC Sceaux muscle sa participation avec les "24 heures du tennis"

À l'occasion de cette manifestation nationale, le TC Sceaux propose une initiative originale en relation avec les autres associations sportives de la rue de l'Yser : 24 heures d'animation et de pratique sportive non-stop autour des installations du TC Sceaux et de la piscine des Blagis.

Rendez vous au club house le 7 décembre à partir de 20h.

## Adhésion pour la nouvelle saison

La nouvelle saison a débuté le 1<sup>er</sup> octobre et les adhérents sont appelés à renouveler leur cotisation annuelle qui est désormais libellée en euros.

Une journée des nouveaux arrivants,

organisée en novembre, a permis à chacun de nouer les premiers contacts pour une meilleure intégration dans notre association.

Il n'est cependant pas trop tard pour découvrir et rejoindre le Tennis Club. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le secrétariat du club :

**TC de Sceaux**

**5, rue de l'Yser**

**Tél. 01 43 50 69 83**

À signaler : une formule à prix réduit offerte aux étudiants. Une manière pour le TC Sceaux de marquer une nouvelle fois son ancrage dans la cité.

À très bientôt sur les courts.

**Plus d'informations sur la vie du club, visitez notre site internet : [www.tcseaux.org](http://www.tcseaux.org)**

# Compagnie d'arc de Sceaux/Fontenay-aux-Roses



*Un beau tir groupé de notre vétéran André Kress*

Les compétitions de tir à l'arc en salle débutent généralement par le concours qu'organise le club d'Antony début octobre. Ce premier concours officiel de tir à 18 m demande une attention particulière

pour certains de nos tireurs qui ont délaissé cette distance durant les beaux jours au profit des tirs à 30, 50, 70 m, tirs fédéraux et FITA. Nous étions néanmoins présents à Antony, et parmi nos participants, Alain Racape s'y est classé 3<sup>e</sup> sur 23 en vétéran, André Kress 2<sup>e</sup> sur 11 en super vétéran et Jean-Luc Destrade, récent compétiteur 5<sup>e</sup> sur 18 en senior. Quant au classement par équipe, en arc classique nous terminions 4<sup>e</sup> sur 8, et en compound 4<sup>e</sup> sur 10. D'autres occasions se présenteront pour nos compétiteurs, des concours sont organisés tous les week-ends jusqu'en février.

Et pour les adhérents qui ne souhaitent pas s'engager dans les concours officiels nous avons des créneaux d'entraînement libre réservés à leur intention.

**Alain Gerbaud**

**7 rue Bagno a Ripoli**

**92350 Le Plessis-Robinson**

# Le Football club de Sceaux à la conquête du net

En septembre 2001, le FC Sceaux, tel un phœnix, renaissait de ses cendres avec l'arrivée d'un nouveau président, J. Desnoyers et de son staff technique : F. Verdier (responsable technique), L. Desnoyers (entraîneur), sans oublier les autres membres de l'équipe, F. Jahsi (entraîneur), T. Moulin et T. Rueungat (aide éducateurs).

Malgré les débuts difficiles avec le départ de plus de 50 licenciés, le FC Sceaux a su garder le cap et manœuvrer le navire dans des eaux tumultueuses. Leur récompense : l'arrivée en masse de nouveaux adhérents (+80) qui redonne un souffle nouveau à ce club quelque peu oublié, totalisant aujourd'hui 185 adhérents. Un club convivial à l'image d'une grande famille, tel est le souhait du nouveau staff dirigeant qui offre ainsi la possibilité aux adhérents les plus passionnés d'encadrer les "petites" catégories aux côtés des entraîneurs, afin de se former et devenir

peut-être à leur tour les futurs entraîneurs.

L'enthousiasme est tel que seulement deux mois après le début de la saison, sous l'impulsion du responsable technique, le FC Sceaux fait son entrée sur le net le 7 novembre avec son tout nouveau site : <http://www.fc-sceaux.fr.st>. Lieu d'information mais aussi de discussion, le site du FC Sceaux se veut chaleureux mais avant tout utile et interactif, avec une mise à jour hebdomadaire dans les différentes rubriques : vie du club, calendrier, convocations...

Vous ne vous êtes toujours pas connectés ? Alors ne perdez plus une minute et rendez-vous sur le net afin de découvrir et redécouvrir le FC Sceaux. Et qui sait, peut-être ferez-vous partie la saison prochaine des heureux nouveaux adhérents!

**Football club de Sceaux**

**95 rue Houdan**

**Tél. 06 14 83 60 14**



# Animathèque – MJC de Sceaux



Date : samedi 8 décembre à 20h30, halle des Blagis. Prix : 60F/50F.

## Brel, arrêt sur image

Soirée cinéma en partenariat avec le Trianon

Projection du film *L'aventure c'est l'aventure* réalisé par Claude Lelouch.

Avec : Jacques Brel, Lino Ventura, Aldo Maccione, Charles Gérard, Johnny Halliday...

Oscillant entre le film d'aventures et la comédie burlesque, ce film tonique met en scène 3 chefs de la pègre et leurs acolytes dans leurs tentatives plus ou moins réussies de trouver une solution radicale à la "crise du crime".

Le vendredi 14 décembre 2001 à 21h au cinéma Trianon.

Prix : 35 F, 30 F ou 20 F.

Dernière minute : l'animathèque-MJC a le regret de vous informer de l'annulation, suite à une série de désistements, du café littéraire sur le thème de Brel, initialement prévu le 20 décembre.

## FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

"Laisse le bon temps rouler"

Musique des Cajuns de Louisiane.

Rescapé d'une histoire tourmentée, le peuple cajun a été confronté à travers ses multiples tribulations à de nombreuses cultures : des indiens de Louisiane avec leurs percussions, aux cow-boys américains et leur country music en passant par les Negs marrons (esclaves réfugiés dans les bayous) et leur Zydeco ou encore les Noirs américains et leur blues...

De ces rencontres, les pionniers acadiens ont gardé un goût prononcé pour la fête que nous vous invitons à venir partager avec nous dans le cadre de ce spectacle, où accordéon, guitare, violon, tít fer, frottoir et chant se relaient pour vous emporter de l'autre côté de l'Atlantique.

Mercredi 5 décembre à 14h30.

Prix : entrée libre pour les adhérents, 30F pour les non adhérents.

Le spectacle sera, comme à l'accoutumée, suivi d'un goûter. Petits gâteaux faits maison, friandises en

tous genres ou autres créations culinaires seront les bienvenus !

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette année, l'assemblée générale de l'animathèque-MJC se tiendra le mercredi 12 décembre à 20h. Tous les adhérents de l'association, en leur qualité d'acteurs du projet associatif, y sont cordialement invités pour débattre de l'ordre du jour suivant : présentation des différents rapports (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier et rapport général) et élection au conseil d'administration.

## NOUVELLE PLAQUETTE DES ÉVÉNEMENTS

Après avoir porté ses "Regards sur..." les événements du premier trimestre en cette nouvelle saison, l'animathèque-MJC vous invite dès maintenant à tendre l'oreille "À l'écoute de..." avec la sortie de la nouvelle plaquette vous présentant le programme des spectacles, concerts, expositions et stages organisés dans ses murs, et parfois même au-delà, pour les mois de janvier à mars 2002. Disponible à l'accueil de la MJC.

## VACANCES DE NOËL

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Fermeture : le samedi et du lundi 24 décembre 2001 au mardi 1<sup>er</sup> janvier 2002 inclus.

## PROCHAINEMENT

L'animathèque-MJC se prépare à accueillir dans le courant du mois de janvier l'exposition de photos de Robert Doisneau intitulée "Culottes courtes et doigts pleins d'encre". Cette exposition conçue et réalisée par l'agence Rapho sera complétée par quelques vues de Sceaux prises par l'artiste lors d'un reportage effectué en 1975.



## ÉVÈNEMENT Empreintes d'un poète révolté

Quinzaine d'exposition et de spectacles autour de Jacques Brel  
Exposition conçue et réalisée par Alain Belem

Une collection incroyable et insolite qui transporte le visiteur dans le monde poétique de Jacques Brel. Grand angle sur un homme aux multiples facettes : chanteur, poète, acteur et aventurier dans un cadre entièrement dédié au personnage. Une exposition variée (photos, documents, maquettes animées...) et vivante à découvrir sans faute.

Dates : du jeudi 6 au vendredi 21 décembre.

Entrée libre.

Cette exposition sera illustrée par 2 événements exceptionnels.

## Brel, paroles et musique

"Le P'tit récital du Grand Jacques"

Avec Jean Corti et Philippe Bogé Ami et accordéoniste de Jacques Brel, compositeur de plusieurs chansons dont *Les bourgeois*, Jean Corti, intarissable quand il s'agit de Jacques, nous présente un récital tout en musique.

En première partie, Philippe Bogé interprétera avec sa sensibilité propre, quelques grands classiques du répertoire de Jacques Brel au son du piano (S. Lemaire) et de l'accordéon (Pierrot).

Animathèque-MJC

21 rue des écoles

Tél. 01 43 50 05 96

Fax 01 43 50 87 24

Email : [mjc.sceaux@wanadoo.fr](mailto:mjc.sceaux@wanadoo.fr)

internet : [www.mjc-sceaux.com](http://www.mjc-sceaux.com)

Animathèque – MJC

21 rue des écoles

Tél. 01 43 50 05 96

Fax : 01 43 50 87 24

email : [mjc.sceaux@wanadoo.fr](mailto:mjc.sceaux@wanadoo.fr)

internet : [www.mjc-sceaux.com](http://www.mjc-sceaux.com)

VOTRE LABORATOIRE A ÉTÉ RÉNOVÉ ET AGRANDI POUR MIEUX VOUS SERVIR

# ouïe

vous avez de la chance. Maintenant, Sceaux va encore mieux vous entendre.

ENTENDRE  
COLLECTIF - ASSOCIATION  
MJC Sceaux

140 avenue du Général Leclerc  
S C E A U X  
Tél. 01 46 61 87 47



# Sceaux Culture, Loisirs et Amitié



## Voltaire : "Un chaos d'idées claires" (E Faguet) !

Ce jugement pourrait paraître paradoxal. Mais n'est-il point propre à être rapproché, par exemple, de cette réflexion de Mme de Graffigny à Mme du Châtelet à la suite d'une noire colère de François Marie Arouet L.I, par anagramme Voltaire (1694-1778) : "Mon Dieu qu'il est bête, lui qui a tant d'esprit" ! Il était un "mystique inhibé" pour R. Pomeau, et R. Barthès pensait qu'il était "le dernier des écrivains heureux" ! Nul doute que le lundi 10 décembre, à 14h15, 95 rue Houdan, Christian Roy-Camille qui a intitulé également sa conférence : "Voltaire, l'insaisissable", nous apportera quelques réponses transparentes, afin de mieux comprendre le clair-obscur de ce personnage hors du commun d'un siècle dit des "Lumières", mais que ses contemporains nommèrent également "le siècle de Voltaire".

## La loi de finances : est-on concerné ?

Le mardi 11 décembre, à 20h, 95 rue Houdan, Agnès Garcia, dans le cadre du cycle "Gestion de patrimoine" consacrera une réunion spéciale sur "la loi de finances 2002". Au-delà de tous les points d'intérêt plus ou moins routiniers, cette loi nous intéressera encore plus que d'habitude, puisqu'elle fixera en euro les nouveaux seuils des produits d'épargne (livret A, codevi, PEL, PEA, etc ...), les nouveaux seuils fiscaux (ISF, et autres), les nouveaux barèmes des successions et donations, les nouveaux seuils pour l'assurance vie. Mais notre patrimoine dépend aussi étroitement des dépenses et des recettes estimées par le ministère des Finances, qui peuvent être d'ailleurs modifiées tout au long de l'année par trois "collectifs budgétaires". Ainsi on a parfois l'impression que ce que donne la loi de la main droite, elle le reprend de la main gauche.

## L'astrologie : la clé du destin ?

Qui d'entre nous, même sceptique, n'a jamais consulté son horoscope sur la dernière page d'un magazine, en général féminin ?

Le lundi 17 décembre, à 14h30, 95 rue Houdan, nous vous proposons une réunion d'information préliminaire à un cycle d'initiation à l'astrologie.

Puis, si cette étude vous convenait, l'on vous apprendra à établir votre propre thème astral, suivant

"une méthode simplifiée, accessible à tous, et en particulier aux débutants". Cependant, même quand les positions planétaires, celles des "douze Maisons", et les aspects remarquables n'auraient plus de secrets pour vous, si vous ne connaissez pas l'heure exacte de votre naissance, vous n'atteindrez jamais le nirvana de l'astrologie.

## Paris-Barcelone : de Gaudi à Miro

Le jeudi 10 janvier, notre première exposition de l'an 2002, sera avant-gardiste. Nous avons rendez-vous au Grand Palais pour admirer un ensemble d'œuvres sublimes, de Gaudi à Miro, sans oublier Dali, Picasso, Gris, Herbin, Picabia, Masson, Man-Ray et tant d'autres, retraçant les relations artistiques qui ont existé entre ces deux capitales, de 1888 à 1937, "une histoire d'amour qui a laissé des traces".

## Lady Stanhope : reine de Djihoun, au Liban

Le mardi 8 janvier 2002, à 14h15, salle de l'ancienne mairie, nous vous convions à assister à la deuxième conférence de M. Marcel Vergier, "Lady Stanhope, histoire de la vraie châtelaine du Liban", dans le cadre du cycle "voyageurs, découvreurs, espions du Proche-Orient au 19<sup>e</sup> siècle". Entre folie, espionnage et mysticisme, qui fut réellement Lady Hester Lucy Stanhope (1776-1839) ? Personnage incontournable en tout cas dans le Proche-Orient du 19<sup>e</sup> siècle, ne reçut-elle pas la visite de Lamartine en 1832 ? A-t-elle favorisé, par amour, la destruction de la secte des assassins ? Mais cette secte n'existe-t-elle pas encore, aux mœurs moins virulentes, sous le nom Ismaélites, dont le chef incontesté est l'Aga Khan ? Une bonne question.

*Joseph de Pirey*

**Pour obtenir un renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina. Tél. 01 46 60 94 00.**

## Bridge club de Sceaux Affilié à la Fédération française de bridge

Le Bridge club de Sceaux propose à tous les passionnés de bridge de participer aux tournois organisés les lundis, jeudis et vendredis (début 14h). L'intérêt et l'avantage de ces tournois, dotés de points d'expert, est de faire mesurer des joueurs de tous niveaux, ce qui entraîne une évidente stimulation et des progrès rapides.

Par ailleurs, le Club de Sceaux est connu pour sa convivialité, son parfait accueil et sa tranquillité.

N'hésitez plus à venir vous épanouir avec nous au 37 rue des écoles (rez-de-chaussée fond du couloir).

**Pour tous renseignements : Mme Hachette, tél. 01 43 50 47 27.**

## Marcheurs Audax

Les Marcheurs Audax Randonneurs de Sceaux organisent leur 15<sup>e</sup> marche "Souvenir Lolo Berger" le 13 janvier 2002.

Distance 25 km (allure 6 km à l'heure), 15 km (allure libre).

Inscriptions sur place à partir de 7h. Pour le 25 km : 5 euros,

pour le 15 km : 2 euros. Départ 8h - Arrivée 13h.

Ravitaillement mi-parcours, médaille à tous.

En ce début d'année, marchons ensemble.

**F. Cervek, 19 rue Pierre Bizos  
Tél. 01 43 50 46 55**



*Pavillon de l'Aurore*

**CADEAUX • ARTS DE LA TABLE • LISTE DE MARIAGE**

**Pour vos cadeaux de Noël  
Grand choix pour tout budget**

**124, avenue du Général Leclerc - RN 20  
92340 BOURG LA REINE - Tél. 01 46 61 86 46**

# Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

## Le Japon et la Corée au musée Guimet

Tout naturellement influencée par ses deux voisins, la Chine et le Japon, la Corée a su s'approprier des traditions étrangères pour les inclure dans son développement artistique. Les dieux du panthéon bouddhique se mêlent aux génies locaux dans des représentations colorées. L'art graphique occupe une place de choix dans le cœur des artistes locaux, mais la céramique se révèle également une forme d'expression privilégiée. Les pièces exposées au musée Guimet montrent que ces productions n'avaient rien à envier à celles du grand voisin chinois en terme de maîtrise technique ou de délicatesse.

Dans l'archipel tout proche, la société s'est développée elle aussi en relation avec l'empire chinois. Ce dernier a apporté beaucoup à la civilisation japonaise sans pour autant étouffer sa créativité. L'art naît d'une société où la frontière entre mythe et réalité semble mal définie.

Au cours des siècles les différentes influences qui touchèrent ces îles se mélangèrent, formant un art original. La figure humaine semble y être un motif récurrent, qu'il s'agisse d'un portrait de moine zen, d'un récit chevaleresque, où même de l'image d'une courtisane. Paradoxalement, la nature tient une place aussi importante dans le répertoire iconographique, qui paraît alors le médium de la méditation, trahissant ainsi des liens étroits avec l'empire du milieu. Ainsi, la visite des collections du musée sera une façon d'approcher la beauté complexe du Japon éternel.

La dernière conférence de notre cycle au musée aura lieu le 13 décembre.

## Henri Bergson, l'élan vital

Que le titre de philosophe ne nous fasse pas peur, Bergson n'est pas un auteur obscur, il suffit pour le rencontrer de nous laisser guider par lui, par cette pensée sortie d'une brève et vive intuition.

Un jour, alors que Bergson était professeur à Clermont-Ferrand, comme il venait de faire à ses élèves une leçon sur Zénon d'Élée, et de leur exposer le problème d'Achille et de la tortue, il continua pendant sa promenade à méditer sur cette antique difficulté et prit contact par une soudaine illumination avec l'intuition de la durée pure. Le bergsonisme était né.

Nous retrouverons Bergson auprès de tous ses amis, collaborant à la NRF, participant aux Décades de Pontigny, participant à cette gigantesque tourmente intellectuelle de l'entre deux guerres.

Rendez-vous le 14 décembre au Bouillon Racine pour une conférence par F. Clément suivie d'une collation.

## Raphaël, grâce et beauté

Raphaël a longtemps été considéré comme le plus grand peintre qui ait jamais existé et on le tient toujours pour l'artiste en qui la peinture aurait trouvé son expression achevée. Une carrière

brève mais fulgurante (1483-1520) fit de cet élève de Péruce, le peintre favori des grands papes de la Renaissance.

En vingt années d'activité seulement, Raphaël s'impose comme un artiste très exceptionnel qui marque profondément tous les lieux où il passe : Città de Castello jusqu'en 1504, Florence et Pérouse de 1504 à 1508, et Rome de 1508 à sa mort.

La peinture, dont la réputation se propage dans toute l'Italie, est le point d'équilibre le plus élevé atteint par l'art de la Renaissance. Les tableaux, dessins et gravures, venant de l'Italie, du Vatican, de Berlin, d'Edimbourg, de Budapest, du Louvre, ... feront de cette exposition au musée du Luxembourg l'événement de la rentrée.

Nous organisons une visite commentée les 17 et 18 décembre.

**Pour tout renseignement  
et la réservation des places :**

Marie-Lou Schenkel  
Tél. 01 46 61 25 88

**Domaine Royal**

**Produits Hédiard  
et Fauchon**

Toute l'alimentation  
Vins et alcools

**Chocolats  
Jeff de Bruges**

Torréfaction - Thés en vrac

Pensez à nos présentations  
pour les fêtes de fin d'année  
Livraison à domicile

**01 46 61 02 09**

*Maison de la presse*

**tout le monde**

LE CHAT  
GASTON  
EN DIRECT  
DE LA CROIX  
MAURICAC

**vous y attendez**

**01 46 61 22 07**

**61, rue Houdan - 92330 SCEAUX**

Accueil des Villes Françaises



# Accueil des villes françaises

## Les trois vies de Misa Godebska : un écho du temps retrouvé

De nombreuses femmes ont marqué l'histoire de leur pays et transmis leur nom à la postérité mondiale : Jeanne d'Arc, Catherine II, Marie Curie, Agatha Christie, Colette, Coco Chanel ... Par contre, d'autres sont restées curieusement presque inconnues et il a fallu les recherches personnelles originales de Française Flot pour pouvoir rencontrer Misa.

Née en 1872, enfant prodige, elle joua Mozart et Beethoven pour Liszt et Fauré et fut l'égérie de la Revue Blanche des Nabis (les "Prophètes"), le célèbre groupe de jeunes artistes au style décoratif, post-impressionnistes, fondé par Paul Sérusier avec Maurice Denis, Pierre Bonnard, Édouard Vuillard.

Adorée de Toulouse Lautrec et Mal-

larmé, elle fut également le mécène des Ballets russes, fondés et animés par Diaghilev de 1909 à 1929.

Pour tout savoir sur les trois vies de Misa, nul besoin de lire Proust qui l'a décrite, ni Colette dont elle fut l'amie ... Il faut aller écouter Françoise Flot, lundi 10 décembre à 14h30, dans notre local du 14 ter, rue des Imbergères.

## Paravents et peintures coréens

Le musée Guimet organise une exposition intitulée "Paravents et peintures coréens" dont nous proposons la visite le jeudi 13 décembre. Longtemps considérée comme dénuée de toute originalité, la civilisation coréenne commence seulement à faire l'objet d'études approfondies. Celles-ci révèlent que les créations artistiques coréennes sont la manifestation d'une sensibilité

particulière dépassant le cadre d'une forme provinciale de l'art chinois. Témoin des différentes vagues de population qui ont atteint le pays au cours de son histoire, l'art coréen a, depuis les poteries grossières de l'époque néolithique, connu plusieurs périodes dont celle de la dynastie Ko-Myo avec ses remarquables "céladons" jusqu'à l'époque Li (1392-1910) où un bureau des arts, créé par les souverains, a réuni des artistes professionnels et amateurs cherchant à exprimer leur personnalité en traduisant dans un style original la beauté des paysages de leur pays ou en se penchant avec humour sur des scènes folkloriques et populaires.

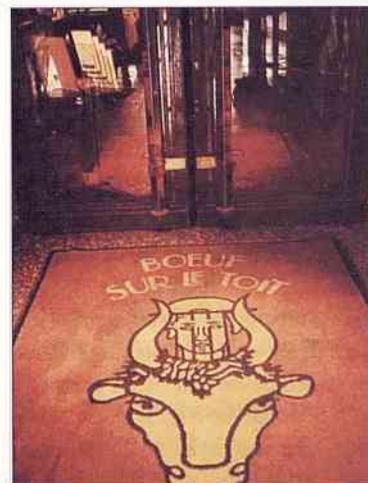
## La Vie Parisienne

Cafés, restaurants, cabarets furent de tous temps des lieux privilégiés de rencontres pour les acteurs de la vie politique et artistique de la capitale. Dans les seules galeries du Palais Royal, il y avait, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une vingtaine de ces établissements et, en particulier, aux numéros 79 à 86 de celle de Beaujolais, le café de Chartres et le restaurant Véry dont la réunion en 1859 donna naissance au célèbre restaurant du Grand Véfour que fréquentèrent Murat, Lamartine, Thiers, Sainte-Beuve, Mac-Mahon et, plus près de nous, Cocteau, Malraux et Guitry.

L'entrée de ce splendide restaurant, haut lieu de la gastronomie française, triplement étoilé, où régna Raymond Oliver, est située aujourd'hui au 17 rue de Beaujolais. Il est indiqué de réajuster sa cravate et sa veste avant

d'en franchir la porte !

C'est en 1920 que Jean Cocteau imagina une pantomime théâtrale sur une musique de scène de Darius Milhaud qu'il appela "le Bœuf sur le toit" et qui fut représentée au théâtre des Champs-Élysées par les Fratellini !



L'année suivante s'ouvrit un cabaret portant le même nom, spectaculairement animé par le même Cocteau, avec le fameux duo de pianistes Viener et Doucet, qui accueillit Dania, Juliette Gréco, Catherine Sauvage ... dans de superbes salles décorées "art déco". Situé 34 rue du Colisée, c'est aujourd'hui un très bon restaurant.

Afin de vous faire revivre ces passionnants épisodes de la vie parisienne, nous avons programmé les visites du Bœuf sur le toit le jeudi 20 décembre, du Grand Véfour le mardi 15 janvier 2002.

**Renseignements et inscriptions :**  
14 ter, rue des Imbergères  
Tél. 01 43 50 45 05  
ou 01 46 60 55 27

Jardin verdoyant, terrasse ombragée, cuisine raffinée de saison... les places sont chères, l'addition non.



Formule Dégustation 94' 14,90€  
Menu Saveurs 124' 18,90€  
Menu Tradition 184' 28,05€  
Tentations à la Carte  
Spécialités de Poissons

Tous les jours  
sauf vendredi soir,  
samedi midi et dimanche soir.



RESTAURANT  
Membre des Restaurateurs de France

1 rue Gabriel Péri  
91300 Massy  
Tél : 01 69 20 04 23  
Fax : 01 60 11 74 30

Parking privé

la bonne adresse

## UCSEP Espace Michel Voisin

Vous aimerez organiser une réunion de famille, une fête entre amis, une assemblée de copropriété ou d'association mais ne disposez pas de l'espace nécessaire. L'UCSEP vous

propose la salle paroissiale de la rue Michel Voisin, d'une superficie de 130 m<sup>2</sup> environ.

**Pour tout renseignement :**  
tél. 06 07 23 26 94.

# Les soirées musicales de Sceaux

**Samedi 19 janvier 2002**

**Marie-Josèphe Jude**

Récital de piano

Programme :

**Mendelssohn** : 1<sup>er</sup> prélude et fugue en mi mineur opus 35, variations sérieuses opus 54

**Chopin** : Nocturnes opus 62 n°1 en si majeur et n°2 en mi majeur, 3<sup>e</sup> ballade en la bémol majeur opus 47

**Debussy** : 2 préludes du livre I et 4 préludes du livre II

**Chopin** : Nocturne n°1 en ut mineur opus 48, 1<sup>ère</sup> ballade en sol mineur opus 23

Née en 1968, Marie-Josèphe Jude entre à 13 ans au Conservatoire national supérieur de musique dans la classe d'Aldo Ciccolini. Elle reçoit parallèlement les conseils de Jean Hubeau pour la musique de chambre et aussi ceux de Gyorgy Cziffra. Marie-Josèphe Jude obtient à 16 ans un Premier prix de piano au Conservatoire national supérieur de musique de Paris et une licence de concert de harpe à l'École normale de Paris. Également couronnée en musique de chambre (Premier prix), elle est immédiatement admise en 3<sup>e</sup> cycle dans la classe de Jean-Claude Penner.

En 1986, la rencontre avec Maurice Ohana qui en fera une de ses interprètes préférées, sera déterminante et



Photo : Eric Marnais

Marie-Josèphe Jude

lui ouvrira les chemins de la musique contemporaine. Elle perfectionne son art du piano classique et romantique en suivant les classes de Gyorgy Sebok, Maria Joao Pirès, Léon Fleisher et surtout auprès de Maria Curcio-Diamand, illustre pédagogue, disciple de Schnabel. Elle a été finaliste du concours Clara Haskil en 1989.

Marie-Josèphe Jude est aussi une chambriste confirmée. Elle s'est produite avec Jean-Jacques Kantorow, Laurent Korcia (violon), Lluis Claret, Henri Demarquette, Sonia Wieder-Atherton, Xavier Philips (violoncelle), Michel Portal, Pascal Moraguès

(clarinette), Laurent Cabasso (piano). Elle joue très régulièrement avec Jean-François Heisser avec qui elle forme un duo (4 mains et 2 pianos). Elle a participé à de nombreux festivals : Montpellier, Lascours, festival Chopin de Bagatelle, les Nuits musicales du Palais (La Grande Motte), Sceaux, Pontivy, La Vézère, Arcachon, Saou chante Mozart, LaRoqued'Anthéron, Colmar, Auvers sur Oise ; et à l'étranger : Bath (Angleterre), Québec (Canada), Lugano et Locarno (Suisse), Kuhmo (Finlande) et Brabant-Wallon (Belgique).

Marie-Josèphe Jude obtient en février 1995 la Victoire de la musique classique dans la catégorie "nouveau talents".

En France, Marie-Josèphe Jude a été soliste de l'orchestre de Paris, l'orchestre national de Lyon, de l'orchestre national de France, de l'orchestre des concerts Lamoureux, de l'orchestre Colonne, de l'orchestre symphonique de Tours, de l'orchestre national d'Ile-de-France, de l'orchestre symphonique de Nice et à l'étranger, de l'orchestre de l'académie Chopin de Varsovie, du BBC Scottish Orchestra et de l'orchestre symphonique de Bâle. Elle a joué sous la direction de chefs tels qu'Emmanuel Krivine, Frans Brüggen, Charles Dutoit, Klaus Weise, Jean-Yves Ossonce ... À Paris, elle s'est

produite au Châtelet, au musée d'Orsay, salle Gaveau, salle Pleyel, au théâtre des Champs Élysées, à Radio France ...

Elle enregistre en exclusivité pour la maison de disque Lyrinx pour laquelle elle prépare l'intégrale des œuvres pour piano solo de Brahms. Le 4<sup>e</sup> disque de cette collection est paru en octobre 1998.

Pour Harmonia Mundi, elle a gravé un disque Dutilleux/Ohana, sorti en décembre 1995.

Tous ces enregistrements ont été extrêmement bien accueillis par la critique (9 dans Répertoire, Choc dans le Monde de la Musique, Diapason ...).

Son dernier CD (Mendelssohn) paru chez Lyrinx, a obtenu le Choc du Monde de la Musique de novembre 2000.

Marie-Josèphe Jude est assistante de Jean-François Heisser au Conservatoire national supérieur de musique de Paris depuis octobre 1997.

Le concert a lieu à 20h45 au théâtre "Les Gêmeaux", 49 avenue Georges Clemenceau.

**Renseignements et réservations au 01 46 60 06 54 ou au syndicat d'initiative au 01 46 61 19 03.**

Prochain concert le mardi 9 avril 2002

Nicolas Angelich, récital de piano.

## Association des paralysés de France

L'association des paralysés de France, délégation des Hauts-de-Seine, a un groupe amitié loisirs qui accueille des personnes handicapées moteurs de Bagneux et des villes environnantes pour des discussions, débats, animations... Ce groupe se réunit tous les 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h30 au 5 rue de Robinson à Bagneux. N'hésitez pas à nous

rejoindre pour ce moment convivial entre personnes valides et handicapées. Des bénévoles pour l'accompagnement sont les bienvenus.

**Pour tous renseignements ou inscriptions, contactez :**

**Raymonde Quilleret**  
au 01 46 64 75 71

**ou Jacques Hesnard**  
à l'association, au 01 41 91 74 00.

## Souvenir français

L'assemblée générale du Souvenir français se tiendra le dimanche 13 janvier 2002 de 9h à 10h dans la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie. Nous vous attendons tous,

n'oublions pas que le devoir de mémoire est un devoir permanent.

**J. Boon**

*Le président*

**LE COOP'À JOUETS**

**JEUX D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

**82, rue Houdan SCEAUX - Tél. 01 46 61 09 71**



# Centre scéen des amitiés internationales



Vous avez appris par le bulletin municipal du mois d'octobre 2001 la disparition de Jacques Steverlynck.

De nombreux hommages lui ont été rendus notamment comme président du CSAI, rôle qu'il a assumé pendant 35 ans avec efficacité et un dévouement sans faille.

Mais pour beaucoup de Scéens, qu'est-ce que le CSAI ?

Le Centre scéen des amitiés internationales est une association qui a pour objet de créer, de maintenir ou de développer des courants d'amitié entre peuples de différentes nationalités.

Créé en 1963, peu après la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, le premier objectif du CSAI a été de participer à l'effort national de réconciliation entre Français et Allemands. Les uns comme les autres avaient pris conscience de l'absurdité de cette haine qui avait conduit à des horreurs indescriptibles.

Par le 1<sup>er</sup> "jumelage" créé avec la ville de Brühl (près de Cologne) en Allemagne, le 6 juin 1964, nous découvrions rapidement que nous étions des êtres humains semblables confrontés

aux mêmes problèmes de la vie.

Lors du 1<sup>er</sup> voyage de la délégation de Sceaux à Brühl, les anciens combattants français et allemands déposaient ensemble une gerbe au monument aux morts de Brühl.

L'émotion intense créée par cet événement marquait le début d'une profonde sympathie réciproque entre nos deux communes. De vraies amitiés sont nées entre Scéens et Brühlois qui durent encore après 40 ans.

En 1968 un second jumelage s'est réalisé avec la ville de Leamington Spa (près de Warwick) en Angleterre.

Son objectif n'était pas une réconciliation qui n'avait pas lieu d'être, mais un rapprochement et une meilleure connaissance de nos deux pays.

## Jumelages

En quoi consistent ces jumelages ?

Échanges entre responsables municipaux : meilleures connaissances de la gestion et de l'animation de la ville -

Réceptions dans les familles : comment vivons-nous les uns et les autres - Échanges entre jeunes des écoles,

des lycées, des associations, meilleure connaissance des problèmes de la jeunesse, échanges linguistiques - Échanges artistiques : expositions, danses, chorales, orchestres - Échanges sportifs : compétitions, entraînement - Échanges des handicapés physiques et mentaux : vaincre la solitude.

## Fêtes

Faire la fête ensemble est apparu comme un moyen très efficace pour franchir les obstacles de la langue.

Plusieurs centaines de Scéens ont participé avec des amis allemands et anglais à plus de 20 carnivals à Brühl. Chaque réception donne lieu à des fêtes dans nos trois villes. Nous pouvons témoigner avec quelle chaleur ils savent nous accueillir.

De vivre ne serait-ce que quelques jours dans une famille anglaise ou allemande nous permet de mieux connaître l'âme du pays, les différences s'effacent, une amitié naît.

Aujourd'hui nous pouvons affirmer que ces deux jumelages ont été réussis car de nombreux liens amicaux se

sont établis définitivement entre nos familles. Et maintenant ?

L'avenir, c'est vous

Participeriez-vous dans un des domaines suivants : échanges linguistiques pour les jeunes, échanges artistiques, échanges sportifs, autres échanges, autres pays, autres perspectives.

Chaque année, pour les vœux, vous êtes cordialement invités à vous à vous joindre à nous :

Samedi 12 janvier 2002 de 19h30 à minuit à l'ancienne Halle des Blagis. Entrées : Place des Ailantes et 14 rue du Docteur Roux, pour une soirée musicale et dansante, avec apéritif, buffet et boissons.

Participation aux frais : 16 euros par personne

**Permanence au local les mercredis de 14h à 16h30.**

**Tél. 01 41 13 94 11 ou 01 43 50 27 06 les autres jours.**

Adhésion à l'association :

- adulte avec enfants jusqu'à 12 ans : 16 € ;

- enfant de 13 à 18 ans : 8 €.

# ASAMA

Par l'intermédiaire de l'ASAMA, 22 lycéens de Sophie Barat et 7 accompagnateurs, sont allés au Burkina Faso l'été dernier. Pendant toute l'année scolaire, ils avaient travaillé à collecter des fonds pour leur voyage.

Le projet de ce séjour était de faire un échange culturel avec des lycéens Burkinabé.

À Ouagadougou, ils ont assuré, ensemble, pendant 15 jours, un soutien scolaire auprès de 200 élèves du primaire et du collège. Ils ont préparé et présenté un spectacle : pièce de théâtre composée sur place, danses, musique et défilé de mode.

Cette expérience fut très enrichissante pour tous.

Le temps d'un week-end, les Français sont allés à Sarma, village de brousse soutenu depuis 15 ans par l'ASAMA. Voici un aperçu de leurs impressions extraites de leurs carnets de bord.

Un jour Sarma tu découvriras,

Un jour Sarma tu raconteras

Sarma, ce nom qui restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Ce petit village, perdu en Afrique noire a fait vibrer nos cœurs, a rempli nos poumons de bonheur, nous permettant ainsi de vivre des moments uniques et intenses.

Des rois nous étions et avons été accueillis comme tels !

Dans un paysage féérique nous ne rêvions pas ... Nous vivions un bien-être non pollué de bruit et de tracas, nous nous laissions bercer par leur musique et leurs danses.

Ces traditions si riches mais inconnues pour nous, traduisent leur magie et leur simplicité.

Les femmes, drapées de pagnes aux magnifiques couleurs, essaient de trouver leur place au "Royaume de l'Homme".

Certains jeunes n'ont pas la volonté de s'en sortir comme certains de leurs aînés ... Déception, ils attendent beaucoup de nous !

Dans leur royaume, nous avons séjourné un week-end, presque à leur manière. Notre confort habituel nous a fait défaut, mais le partage de ces moments le fait oublier.

Deux jours pour nous faire réaliser que nos petits tracas d'européens sont futiles, que la simplicité est suffisante et belle et que la vraie richesse n'est pas toujours celle que l'on croit.

À Sarma, en peu de temps, nous avons découvert l'Afrique et profité pleinement de chaque instant. Spectateurs de la course cycliste, acteurs en jouant au foot, nuit au son du tam-tam, touristes en se promenant sur leurs vélos pour découvrir la campagne aux baobabs majestueux.

S uperbe

A ntique

R oyale

M odeste

A ccueillant peu de mots qui traduisent toutes les émotions.

"On ne devient pas Roi ...

On naît Roi ..." et pourtant le temps d'un week-end nous étions devenus Rois et Reines de Sarma!

Merci à tous les villageois, aux "mamas" de choc et à l'ASAMA, de nous avoir fait découvrir Sarma.

Souhaitons que, riches de cette expérience, ces jeunes continuent dans l'avenir à garder l'esprit ouvert sur le monde.

N.B. Le récit complet de leurs impressions et les photos de ce week-end seront au stand de l'ASAMA (rez-de-chaussée) à la Foire aux santons de Sceaux du 7 au 16 décembre.

# Associations des anciens combattants de Sceaux

L'Armistice du 11 novembre a toujours été fêté par d'importantes cérémonies et de nombreux participants. Après la messe, célébrée par le père Épaillard, le cortège, drapeaux en tête, s'est dirigé vers l'Hôtel de Ville où l'attendaient de nombreuses personnes et des écoliers. M. le Maire a pris la parole et a donné lecture du message de Jacques Floch, secrétaire d'État aux anciens combattants. Le dépôt des gerbes fut suivi de l'appel, toujours émouvant, des morts au Champ d'Honneur effectué par de jeunes écoliers. Félicitations aux porte-drapeaux. Le cortège s'est ensuite reconstruit pour aller au cimetière rendre hommage aux anciens combattants et aux résistants décédés. Après le Salut aux couleurs et un pas-

sage devant les tombes, le cortège est reparti vers les baraquements, où un vin d'honneur était offert par la ville de Sceaux. Auparavant, le président Quintero avait pris la parole pour remercier M. le Maire, le conseil municipal et les services techniques pour tous les services rendus aux anciens combattants lors de leurs différentes demandes et en particulier pour la peinture refaite des noms des anciens combattants de 39/45, Indochine et Algérie.

Il a indiqué que les anciens de son Régiment, le Régiment de marche du Tchad avaient écrit à l'ambassade des États-Unis, à Paris, pour exprimer leur peine et leur sympathie pour le deuil occasionné par l'attentat du 11 septembre. Il a fait ressortir que, sans

les équipements fournis entièrement par les États-Unis, il n'y aurait jamais eu de Division du Général Leclerc et de première armée française.

Ensuite le président Quintero a remis l'insigne de porte-drapeau à Lionel Renault, porte-drapeau depuis 17 ans des médaillés militaires. Il a évoqué le dévouement que nécessite cette fonction car il répondait à chaque demande et ce, quelque soit le temps. Le repas s'est ensuite déroulé dans la bonne humeur avec la reprise du bœuf gros sel généreusement offert par M. Rajaud.

L'assemblée générale se tiendra le dimanche 13 janvier 2002, à l'ancienne mairie, à 9h.

*Le bureau*

## Association des officiers de réserve - AOR 92

### Continuité

Avec toutes les organisations patriotiques et du souvenir, nous nous sommes retrouvés les 11 et 18 novembre, tant à Sceaux qu'au Mémorial des combattants de la résistance, où plus de 4500 jeunes gens furent fusillés par les nazis et témoignèrent de leur foi en l'avenir de leur pays.

Où en est-on aujourd'hui?

Notre action demeure en continuité de ces témoignages et se poursuivra toujours en faveur des Nouvelles réserves. Pour assurer cette continuité, le Capitaine Bach, artilleur et ancien com-

battant d'Algérie, assurera la présidence de notre section à partir du 1er janvier 2002. Il m'a secondé dans notre action, il la poursuivra en attendant aussi sa relève. Je deviendrai, à mon tour son adjoint et assurerai la pérennité logistique de l'AOR 92 pour ces deux prochaines années. L'entraînement au tir est toujours possible au Mont Valérien deux fois par mois le dimanche matin à l'arme de poing seulement.

Notre prochaine rencontre publique est prévue sur le thème "l'Officier de Commune, son rôle et sa représen-

tation" avec les Nouvelles réserves\*. Elle aura lieu le samedi 9 ou 16 mars 2002 à 11h, au 95 rue Houdan. Bonne fin d'année, avec aussi le souhait de nous retrouver dans une bonne année 2002.

*Lieutenant Dominique Bioche*

**Pour tout contact écrivez nous à :  
Association des Officiers de réserve  
AOR 92 - 95 rue Houdan.**

\*La date sera précisée ultérieurement en fonction des intervenants officiels sur le sujet.

## Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur

La sortie organisée par le comité de Sceaux de la Légion d'Honneur, le mardi 9 octobre 2001, avait pour destination le Vendômois : l'objectif recherché était la visite du manoir de Bonaventure situé tout près de Vendôme et autrefois résidence de Pierre de Ronsard et d'Alfred de Musset.

Dominique Magnant et son épouse Denise se sont passionnés depuis plus de trente années pour cette demeure et pour sa restauration : le manoir était en fort mauvais état lorsque, touchés par son histoire et son harmonie, ils en devinrent propriétaires. La sortie, bien organisée et heureuse-

ment agrémentée d'un soleil clément, permit de découvrir le charme du manoir et la qualité de la restauration ; les exposés littéraires passionnants de Denise Magnant nous ont ramenés quelques décennies en arrière lors de l'étude de nos grands poètes sur les bancs de l'école...

## FENÊTRE SUR

### ANTONY

Vendredi 21 décembre à 20h45  
**Concert de l'ensemble  
orchestral de Paris**  
Sous la direction de B. Calmel  
Mozart, Haydn, Beethoven  
A l'auditorium Sainte-Marie  
Renseignements : 01 40 96 72 82

### BOURG-LA-REINE

Samedi 8 décembre  
**6e Nuit du Cinéma**  
3 films en exclusivité :  
Le journal de Bridget Jones,  
Couple de stars et le dernier Woody Allen  
en sortie nationale!  
30 F le film ou 80 F le passeport pour la nuit.  
Renseignements : 01 41 87 23 19

### CHÂTENAY-MALABRY

Du 12 au 16 décembre 2001  
**Village de Noël**  
dans le parc de l'Hôtel de Ville  
**Marché de Noël de 10h à 19h30**  
Piste de luge dès le jeudi 13 décembre  
Nombreuses animations les samedi 15 et dimanche 16  
décembre dès 15h : studio photos avec le Père Noël,  
concours de bonhomme de neige, feux d'artifices ...  
Renseignements : 01 46 83 45 40

### FONTENAY-AUX-ROSES

Mercredi 19 et samedi 22 décembre  
**Fontenay fête Noël**  
Tours de calèches avec le Père Noël,  
concours de dessins, séances de  
maquillages, photos avec le Père Noël, ani-  
maux de la ferme devant la mairie...  
Renseignements : 01 41 13 20 28

### LE PLESSIS-ROBINSON

Du 17 au 22 décembre  
**"Tous en piste"**  
Cirque, music-hall, variétés  
Place des Alliés  
Renseignements et réservations  
au 01 46 01 43 27

### ANTONY

**CINÉMA Le Select**  
Tél. 01 42 37 59 45  
**THÉÂTRE Firmin Gémier**  
Tél. 01 46 66 02 74

### BOURG-LA-REINE

**CINÉMA :**  
Auditorium du conservatoire  
Tél. 01 49 08 93 13  
**THÉÂTRE :** Salle municipale  
Tél. 01 46 61 80 01

### CHÂTENAY-MALABRY

**CINÉMA :** Le Rex  
Tél. 01 46 30 58 05  
**THÉÂTRE :** Salle municipale  
Tél. 01 46 61 80 01

### FONTENAY-AUX-ROSES

**CINÉMA :** Le Scarron  
Tél. 01 41 13 40 88  
**THÉÂTRE :** des Sources  
Tél. 01 41 13 40 80

### LE PLESSIS-ROBINSON

**CINÉMA :** Gérard Philippe  
Tél. 01 46 01 44 74  
**THÉÂTRE :**  
Centre Culturel du Pierrier  
Tél. 01 46 30 45 29

# Tribunes des groupes minoritaires

Les informations, chiffres et opinions publiés dans les tribunes ci-après sont placés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Le directeur de la publication est tenu d'attirer l'attention des lecteurs sur le caractère parfois inexact que peuvent revêtir certaines affirmations contenues dans les textes en question.

## Groupe "Sceaux plurielle"

### Le sport à Sceaux

Chacun, quels que soient ses revenus, devrait pouvoir accéder à la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle, et il nous semble qu'une ville comme Sceaux est à même de se doter d'une politique du sport cohérente et ambitieuse.

Cette ambition ne semble malheureusement pas être une priorité pour l'actuelle municipalité. Prenons en pour exemple la récente décision de la MJC de ne pas maintenir l'activité judo, jugée trop coûteuse désormais, et de licencier son animateur, un professionnel reconnu et apprécié. Que, selon les termes mêmes du courrier envoyé aux adhérents, la MJC ait agi "pour des raisons économiques graves" n'exonère pas la municipalité de ses responsabilités. Rappelons que la MJC est une association de droit

privé, mais au sein de laquelle siègent des représentants de la Ville, et que son budget de fonctionnement dépend en grande partie d'une subvention municipale.

Déplorons au passage le fait qu'aujourd'hui le rôle de notre MJC (un club proposant des activités payantes, sans aucune vocation sociale - pas de tarification au quotient familial par exemple) soit bien éloigné de l'esprit originel qui a présidé à la création de ces "maisons", ouvertes sur la vie locale, et rendant le sport et la culture accessible à tous - et revenons en au judo.

À la suite de la forte mobilisation de très nombreux adhérents, la municipalité a été contrainte de revoir sa position. La solution initialement préconisée consistait à transférer l'activité judo sur une autre structure (un club)

dont les frais seraient d'une part réduits par l'emploi d'un bénévole, et d'autre part laissés à la charge des adhérents. En réponse à une question orale que nous avons posée lors de la séance du conseil municipal du 25 octobre, le maire nous a néanmoins fait savoir que la Ville était disposée à subventionner ce club qui reste à créer. Nous nous en réjouissons vivement, car nous pensons que la pratique d'un sport, de même que l'accès à la culture, ne doivent pas être laissés à la seule initiative privée ni à la seule charge des parents. Pour que chacun y ait accès, et que joue la solidarité, il n'y a rien de choquant à ce que de telles activités soient en partie subventionnées.

Par ailleurs, lors de cette même séance, nous avons voté contre la création d'un nouvel emploi pour diriger le

secteur culture/jeunesse/sport. Ce poste ne nous semble pas prioritaire alors que la mairie fait peu d'efforts pour la prise en charge d'animateurs sportifs professionnels : on demande énormément de bénévoles qui assurent une lourde tâche, qui relève réellement du service public, surtout quand il s'agit d'activités auxquelles participent de nombreux enfants. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs : à la mairie, il y a déjà une responsable pour la culture, une pour la jeunesse, tandis qu'un(e) responsable des sports devrait être embauché(e) prochainement (municipalisation de l'Office municipal des sports). Sans compter la présence d'une adjointe déléguée aux sports...

Alors, à quand un vrai service public des sports à Sceaux ?

*Pascal Quivy-Rachid*

## Groupe "Réussir Sceaux ensemble"

### Restructuration-extension de la mairie

Prévue à 10 puis 20, puis 40, et maintenant à 80 millions de francs avec les intérêts !

Lors du dernier conseil municipal, tout en reconnaissant que la mairie a besoin d'être agrandie, nous avons dit non au lancement d'un concours d'architecte sur un projet dispendieux et destructeur de patrimoine.

#### Historique

En 96, la précédente municipalité avait engagé une étude de restructuration et extension de la mairie :

- un groupe de travail était démocratiquement élu incluant les conseillers de l'opposition ;
- un premier montant de 10 MF était inscrit au budget 97.

En octobre 97, nous avons soumis au groupe de travail un contre-projet réalisable par étapes, destiné à exploiter au mieux les bâtiments existants, la configuration des lieux et à présen-

ter le site dont l'intéressante maison du 120 rue Houdan qui abrite les services de l'État civil.

En 99, le rapport sur les orientations budgétaires faisait passer de 10 à 20 MF le budget prévisionnel de l'opération.

En mars de cette même année, un nouveau projet du cabinet de programmation proposait :

- une utilisation optimisée de l'aile Ouest (logement du gardien, loge et police municipale) ;
- la maison du 120 en "maisons des élus" ;
- une seule construction neuve de 1 228 m<sup>2</sup> utiles.

Ainsi notre participation au groupe de travail sous la précédente mandature n'a pas été sans retenir l'attention de la précédente majorité et du programmeur.

En 2001 - Volte-face

La nouvelle municipalité joue alors cavalier seul excluant de la réflexion

sur le projet les membres de l'opposition.

Un projet démesuré : doublement des surfaces actuelles et coût initial multiplié par 8

La superficie de l'ensemble sera d'environ 4 000 m<sup>2</sup> dont 3 120 m<sup>2</sup> neufs.

Et le coût estimé est passé de 10 à 20 puis à 40 MF TTC hors parking (10 MF) et maîtrise d'œuvre, aménagements intérieurs et coûts annexes (15 MF). L'opération coûtera finalement aux contribuables non pas 50 MF (après récupération de la TVA et subvention) mais plus de 80 MF compte tenu des frais financiers.

**Augmentation du taux des impôts locaux : plus de 10% aujourd'hui et demain ?**

Nous sommes déjà très endettés. Notre budget communal n'est pas extensible à l'infini sauf à augmenter inconsidérément les impôts locaux comme cette année où nous subissons la plus forte augmentation

des communes du 92.

### Condamnation de la maison du 120 rue Houdan dans son intégralité

Cette maison aux vitraux art nouveau figure parmi les maisons dignes d'intérêt répertoriées dans l'inventaire de la ZPPAUP. Elle est d'ores et déjà condamnée dans son intégralité puisque les architectes n'ont pas l'obligation de la garder mais "on leur laisse la possibilité de conserver la rotonde et la verrière ainsi que l'aspect de la façade ou certains de ses éléments".

#### Notre site Internet

Notre espace est très limité dans Sceaux Magazine ; pour de plus amples informations sur la réalité de la vie de notre commune, consultez notre site : [www.reussirsceauxensemble.com](http://www.reussirsceauxensemble.com)

*M. Carle - F. Chiché - B. Serreault, J. Micallef*

# Permanences

## Antenne de justice

L'antenne de justice intercommunale des Blagis, 10 rue de la Sarrazine à Bagneux, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elle propose les services d'information suivants sur rendez-vous (sauf, le juge des enfants, l'association Pégase et le délégué du procureur qui reçoivent sur convocation) :

- Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP)
- Avocats
- Association départementale pour l'information sur le logement
- Éducatrices de la protection judiciaire de la jeunesse
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

Pour tout renseignement, appelez l'antenne de justice des Blagis au 01 46 64 14 14.

## Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy :

- au local AVH, 2 rue des Ecoles, le lundi de 14 h à 16 h les mardi et vendredi de 10 h à 12 h ;
- au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 10 h à 12 h.

• Permanence téléphonique 24h/24 : 01 46 60 41 44.

## Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux, le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30 (inscription souhaitée à l'avance au 01 41 87 06 10).

## CAUE 92

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine

Un architecte conseiller est à votre disposition gratuitement sur rendez-vous : Petit Château 9 rue du Docteur Berger. Tél. 01 41 87 04 40

## Conciliateur de justice

Reçoit à la mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 14 h 30 à 18 h. Tél. 01 41 13 33 00

## Consultation de conseil conjugal et thérapie de couple

Consultation le samedi matin sur rendez-vous uniquement. 4 rue le Bouvier (RdC) à Bourg-la-Reine. Tél. 01 46 60 23 11

## Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 17 h à 18 h 30 au CSCB, 2 rue du Dr Roux.

## Contrôleur des impôts

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 14 h à 16 h, à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan.

## Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB, 2 rue du Dr Roux.

## Infos-consommateurs

Permanence au CSCB 2 rue du Dr Roux, le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous auprès du CSCB. Tél. 01 41 87 06 10.

## PAIO

Permanence d'accueil, d'information et d'orientation de Sceaux/Bourg-la-Reine

Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30 "Objectif emplois" Mairie de Sceaux 122, rue Houdan Tél. ligne directe : 01 41 13 33 03 Accueil mairie : 01 41 13 33 00

## COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

### LE MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL

**Philippe Laurent**, maire de Sceaux, conseiller général des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous à la mairie de Sceaux. Tél. 01 41 13 33 20  
Mél : philippe.laurent@sceaux.fr

**Bernadette Devouton**

5<sup>e</sup> adjoint délégué à la famille, la petite enfance, la vie scolaire et péri-scolaire. Tél. 01 41 13 33 00

**Hervé Audic**

6<sup>e</sup> adjoint délégué aux travaux, à la voirie, aux bâtiments municipaux. Tél. 01 41 13 33 00

### LES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous :

**Chantal Braut**,

1<sup>er</sup> adjoint délégué aux sports, à la jeunesse, la citoyenneté, l'animation, la vie associative. Tél. 01 41 13 33 00

**Jean-Louis Oheix**

2<sup>e</sup> adjoint délégué à l'urbanisme, à la circulation, aux transports. Tél. 01 41 13 33 00

**Sabine Vasseur**,

3<sup>e</sup> adjoint délégué à l'habitat et à la population, reçoit le mercredi de 14 h à 17 h. Tél. 01 41 13 33 50

**Bruno Philippe**,

4<sup>e</sup> adjoint délégué à l'action sociale, la santé, la prévention. Tél. 01 41 13 33 64

**Jean-Philippe Allardi**

7<sup>e</sup> adjoint délégué à la culture, au patrimoine, à l'esthétique urbaine. Tél. 01 41 13 33 00

**Nicole Zuber**

8<sup>e</sup> adjoint délégué à l'environnement, au développement de l'intercommunalité territoriale. Tél. 01 41 13 33 00

**Christian Lancrenon**

9<sup>e</sup> adjoint délégué à l'emploi, l'économie, au commerce. Tél. 01 41 13 33 00

### DÉPUTÉ

**Patrick Devedjian**,

député des Hauts-de-Seine, reçoit sans rendez-vous à la mairie de Sceaux le 28 janvier 2002 de 17 h à 18 h 30.

## COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peuvent être laissés à la mairie de Sceaux auprès des différents groupes politiques appartenant au conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :

**01 41 13 33 59**,

attendre le message qui vous indiquera comment procéder

pour accéder à la boîte vocale correspondant à votre demande.

- LISTE VIVRE À SCEAUX, boîte vocale n° 5061
- LISTE SCEAUX PLURIELLE, boîte vocale n° 5071
- LISTE RÉUSSIR SCEAUX ENSEMBLE, boîte vocale n° 5891

Les annonces publiées dans **Sceaux magazine** sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

La Ville de Sceaux recrute un gestionnaire de paies à temps complet (rémunération nette mensuelle 6 600 F).  
Tél. 01 41 13 33 87  
(Mlle Florence Neuveux).

La police nationale recrute adjoint de sécurité gardien de la paix lieutenant de police âgé(e) de 17 à 30 ans.  
N° vert 0800 047 048.

OPHLM de Sceaux loue en centre ville 1 local professionnel ou commercial sur rue 80 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux libre en janvier, 3 260 F/mois. Tél. 01 46 60 45 37.

### Offres d'emploi

Cherchons personne pour aller chercher 2 enfants à l'école du Petit-Chambord et les garder à la maison mardi 16h/19h15 jeu. 16h/19h ou 20h. Tél. 01 46 60 19 47.

Cherche nourrice au domicile des parents ou garde partagée, enfant de 15 mois, ts les jours 8h30/19h15, réf. exigées. Tél. 01 45 38 63 29.

### Demandes d'emploi

J.F. cherche baby-sitting week-end merc. possibilité accompagnement école matin et garde soir à partir de 20h30 aide scolaire envisageable. Tél. 06 81 86 98 60.

Correction en maison d'édition propose ses services pour relecture de manuscrits (travaux de recherche universitaire, romans, essais ...). Tél. 06 74 53 74 64.

### Immobilier

Particulier recherche sur Sceaux ou ses environs, petite maison à vendre : 06 09 46 35 49.

Part. loue chambre en plein centre, prox.

tous commerces et transports, refait entièrement à neuf 2 200 F/mois. Libre janvier. Tél. 01 40 92 80 83.

Loue pour vacances 2 pers. F2 4<sup>e</sup> ét. asc. vue montagnes park. commerces. 5 min. gare, animaux non admis, H.S. 2 200 F/sem. Hiver 2 600 F/sem. Tél. 01 46 60 53 75.

Vends studio 23 m<sup>2</sup> tout confort ds petite rés. neuve limite Sceaux-Plessis 740 KF (possibilité location immédiate). Tél. 01 47 02 59 14.

Famille scéenne recherche à acheter apt 4 p. à Sceaux. Tél. 06 15 04 83 34 ou 01 47 02 20 13.

Loue box dans parking face à la poste 450 F. Tél. 06 60 05 32 76.

Vends apt. Lakanal standing 92 m<sup>2</sup> sur balcon dans jardin, box double. Tél. 06 60 23 81 11.

Vends Sceaux centre ville 4 p. calme sur parc arboré 3<sup>e</sup> ét. asc. parking cuis. équipée SDB 2 WC 1 840 000 F. Tél. 06 07 64 42 14.

Couple de retraité, domicilié dans le Var, cherche pied à terre à Sceaux centre ou proche, achat ou location petites surface poss. calme Tél. 04 94 09 23 81 ou 06 81 40 12 60.

Loue un parking extérieur : Résidence Penthièvre 2 mn RER Sceaux. 250 F/mois. Tél. 01 47 02 62 95

Recherche studio ou chambre à louer Sceaux ou environs pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 loyer modéré. Tél. 01 46 61 18 94 (soir-week-end).

### Ventes

Donne 2 mini-tortues et aquarium. Raphaëlle au 01 46 61 44 09.

A vendre commode anglaise en pin, trois grands tiroirs, une glace, petit tiroir de chaque côté. 2800 F. Tél. 01 46 83 12 57.

Vends 4 roues hiver Mégane état neuf. Jante + Michelin Contact lamelles 185/60 - R15. 2000F. Tél: 01 46 60 14 53 ou 06 74 53 56 46.

Vends manteau cuir gris, taille: 38/40, 1500F. Tél: 01 46 60 37 98. Robe du soir noire neuve, taille 38/40: 1000F. Robe du soir crème, taille 38/40: 800F.

Vends Espace RXE, nov.93. Gris pluton. 142000 kms, 7 places, climatisation, barres de toit. Très bon état. Prix: 50 000F. Tél. 01 46 61 44 09 ou 06 03 70 00 21.

Vends 2 octodons males (petit animal entre écureuil et hamster). Prix: 120 F. (au lieu de 180 F). Raphaëlle au 01 46 61 44 09.

Vends piano palissandre 1900. Cadre fonte, touches ivoires, chandeliers, beau meuble. Prix: 4000 F. Tél: 01 46 61 44 09.

A vendre charmant petit canapé noir avec accoudoir, permettant couchage une fois déplié. Très bonne qualité, très peu servi. Très pratique par sa petite taille. Acheté 3000 F. Prix 800 F. Contacter Serge au 06 17 01 47 92.

Vends VTT homme "Giant". Fourche télescopique, 750 F. Vélo de femme ville "Gitane" avec panier noir, neuf: 1800F, vendu 900F. Tél. 01 43 50 43 64.

Vends canapé cuir naturel et 2 fauteuils, meuble bas cuisine blanc et orange, lit cuivre 2 pers., sommier lattes articulées. Tél. 06 09 43 75 22.

Vends lit 1 pers. tube métal laqué blanc "Habitat", sommier, matelas. Neuf. 500 F. Tél. 01 47 02 86 07.

Vends piano quart de queue "Schimmel" 152. Parfait état. Tél. 01 43 50 15 13 ou 06 63 56 15 13.

Vends appareil photo "Minolta" 600 S.I. classic. 3800 F. Tél: 01 43 50 75 55.

### Cours particulier

Enseignant informaticien donne cours: prise en main, initiation à l'ordinateur, navigation Internet, Win95-98, Word, Excel, compta. Tél: 01 45 21 45 14.

Américaine d'origine brésilienne donne cours d'anglais et d'espagnol pour soutien scolaire ou pour adulte, à domicile ou chez elle. Appeler Marcia au 06 98 08 39 66.

Clémentine, étudiante en licence de gestion à Dauphine, expérimentée, bilingue anglais, propose un soutien scolaire pour toutes matières jusqu'à la seconde, maths et anglais jusqu'à la terminale. Tél. 01 46 60 35 15 ou clemseg@aol.com

Animatrice donne cours de dessin peinture pour enfants, par petits groupes. Centre de Sceaux. Tél. 01 46 61 57 26.

Part. bac + 4 donne cours soutien scolaire. Tél. 01 40 36 79 17

Professeur de français donne cours d'expression écrite. Préparation au brevet et à la seconde. Cours de français, langue étrangère également. Prix: 18 ou 19 € selon le niveau (110 ou 120 francs). 01 43 50 39 02 après 19H.

## ROC FUNÉRAIRE POMPES FUNÈBRES

Face au cimetière ☎ 01 46 61 01 52

Accueil des familles  
Organisations des obsèques  
Démarches administratives  
Contrats obsèques par avance  
Crémation • Transports funèbres



Permanence  
24 h / 24  
☎ 01 46 44 10 10



Monuments funéraires • Construction de caveaux • Entretien de sépulture • Gravures

MARBRERIE  
CHAMBAULT  
☎ 01 46 61 01 52



125, rue Houdan  
92330  
SCEAUX

## EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17	ou 01 41 13 40 00
POMPIERS	18	ou 01 47 02 09 38
POLICE MUNICIPALE		01 41 13 33 22
CENTRE ANTIPOISONS		01 40 05 48 48
DROGUE INFO SERVICE		0 800 231 313
SIDA INFO SERVICE		0 800 840 800
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence)	15	
DENTAIRE (service d'urgence)		
(Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h 17 h)		01 47 78 78 34
AMBULANCES (Jour et nuit)		01 46 31 69 22
AMBULANCE LEROY		01 46 63 24 31
GAZ (service d'urgence)		0 810 433 292
ÉLECTRICITÉ (service d'urgence)		0 810 333 292
TAXIS (Bourg-la-Reine)		01 46 61 00 00
SNCF (Renseignements)		08 36 35 35 35
SOS AMITIÉ		01 46 21 31 31

**MEDECINS**

**PHARMACIES**

**INFIRMIERES**

**DÉCEMBRE**

Dimanche 9	<b>Dr RAIX</b> 50 rue des Chêneaux .....01 46 61 16 05
Dimanche 16	<b>Dr ROMÉO</b> 18 bis rue de Fontenay.....01 43 50 80 19
Dimanche 23	<b>Dr SEBAOUN</b> 7 av. des Quatre-Chemins.....01 43 50 17 36
Mardi 25	<b>Dr SILBERT</b> 92 rue Houdan .....01 46 61 07 82
Dimanche 30	<b>Dr TOURNERIE</b> 112 bis rue Houdan .....01 46 83 09 09

<b>Pharmacie BAILLET-VARIN</b> 45 rue Houdan.....01 46 61 00 91
<b>Pharmacie du CHAMBORD</b> 144 bis av. du G <sup>d</sup> -Leclerc (RN 20) ...01 43 50 03 00
<b>Pharmacie SCEAUX-ROBINSON</b> 5 av. des Quatre-Chemins.....01 46 61 16 12
<b>Pharmacie LAVERDET</b> 106 rue Houdan .....01 46 61 00 62
<b>Pharmacie POMPÉÏ</b> 178 rue Houdan .....01 47 02 77 97

<b>Mme SAVOYE-RIEUNAU</b> 31 allée de Trévisse.....01 46 60 16 66
<b>Mme MERCIER</b> 5 passage Marguerite Renaudin .. 01 43 50 13 93
<b>Mme GAUD-VIEL</b> 17 av. de Poitou .....01 47 02 30 80
<b>Mme PANZOUSKI</b> 10 rue Florian .....01 47 02 24 23
<b>Mme THIRIET</b> 31 rue Houdan.....01 46 61 98 03

**JANVIER**

Mardi 1 <sup>er</sup>	<b>Dr VERDON</b> 31 rue des Pépinières.....01 47 02 65 48
Dimanche 6	<b>Dr BARBERGER</b> 7 av. des Quatre-Chemins.....01 43 50 17 36
Dimanche 13	<b>Dr BENOUAISCH</b> 138 av. du Général-Leclerc .....01 46 60 74 87
Dimanche 20	<b>Dr BESSIERES</b> 59 rue Houdan .....01 46 83 07 07
Dimanche 27	<b>Dr BRIDEY</b> 6 bis place du Général-de-Gaule01 43 50 88 41

<b>Pharmacie de la FAÏENCERIE (Bourg-la-Reine)</b> 15 av. du G <sup>d</sup> -Leclerc.....01 46 65 08 59
<b>Pharmacie SCEAUX-ROBINSON</b> 5 av. des Quatre-Chemins.....01 46 61 16 12
<b>Pharmacie BAILLET-VARIN</b> 45 rue Houdan.....01 46 61 00 91
<b>Pharmacie du CHAMBORD</b> 144 bis av. du G <sup>d</sup> -Leclerc (RN 20) ...01 43 50 03 00
<b>Pharmacie LAVERDET</b> 106 rue Houdan.....01 46 61 00 62

<b>Mme SAVOYE-RIEUNAU</b> 31 allée de Trévisse.....01 46 60 16 66
<b>Mme MERCIER</b> 5 passage Marguerite Renaudin .. 01 43 50 13 93
<b>Mme GAUD-VIEL</b> 17 av. de Poitou .....01 47 02 30 80
<b>Mme PANZOUSKI</b> 10 rue Florian .....01 47 02 24 23
<b>Mme THIRIET</b> 31 rue Houdan.....01 46 61 98 03

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h, pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14 h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

Le Docteur Hassane BOUDIB, spécialiste en rhumatologie, vous fait part de l'ouverture de son cabinet à la résidence Clemencia, 6 bis avenue de la Gare, 22 square Robinson à Sceaux. Tél. 01 41 13 82 83.

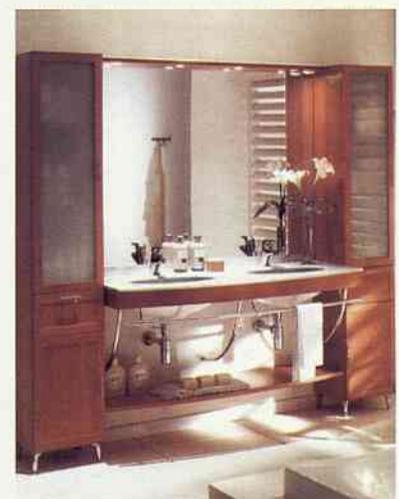
Entreprise Valladon

Hall d'exposition



maçonnerie  
carrelage  
couverture  
chauffage  
plomberie  
menuiserie  
dépannage  
staff-marbre

Tout  
pour la  
salle de  
bains



28, rue des Écoles - SCEAUX - 01 46 83 00 01





**La ville de Sceaux  
et l'Union des commerçants  
et artisans de Sceaux  
vous souhaitent de bonnes fêtes  
de fin d'année !**

vendredi 14 décembre  
de 17h30 à 19h30

**LE NOËL DES ENFANTS**  
animations et concert

Cour du Petit Château  
9 rue du Docteur Berger

les samedis 15 et 22  
décembre après-midi  
**CHANTEURS DE RUE,  
ORCHESTRE JAZZ,  
PÈRE NOËL**  
rue Houdan (piétonne)

samedi 15 décembre  
de 9h30 à 18h

**MARCHÉ DE NOËL**

organisé par l'association  
Sceaux Les Blagis

Place du centre commercial  
des Blagis

dimanche 16 décembre  
à 16h45

**NOËL CATALAN**  
sardanes  
chants de Noël catalans  
Église Saint-Jean-Baptiste